FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SECTEUR ENFANCE-FAMILLES

# RAPPORT D'ACTIVITE 2019

## MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE

*Hébergement la Trinité*

*Placement à Domicile*

*Lieu Ressource*

SIÈGE SOCIAL – Casa Vecchia – 8, avenue Urbain-Bosio – 06300 Nice

# SOMMAIRE


INTRODUCTION ..... 5
1 LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE ..... 9
1.1 La nouvelle organisation de la Maison de l'Enfance depuis 2018 ..... 9
1.2 La réactualisation des projets d'établissement et de services ..... 9
2 LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITÉ « Hébergement Trinité » ..... 11
2.1 Présentation des fondements de la MECS de La Trinité ..... 11
2.2 Présentation de l'année 2019 ..... 12
2.3 Quelques éléments statistiques de l'internat en 2019 ..... 14
2.4 Modalité d'admission ..... 16
2.5 Moyens et objectifs ..... 17
2.6 Prise en charge psychologique ..... 21
2.7 Scolarité ..... 23
2.8 Relations avec les familles et les partenaires ..... 24
2.9 Les transferts 2019 de la MECS ..... 26
2.10 Eléments de conclusion ..... 28
3 LA MAISON DE l'ENFANCE DE LA TRINITE « Placement à Domicile » ..... 29
3.1 Quelques éléments chiffrés sur le PAD ..... 30
3.2 Les replis/répits du PAD en 2019 ..... 32
3.3 Analyse des replis/répits du PAD en 2019 ..... 33
3.4 Transferts ..... 33
3.5 Les fêtes organisées par le PAD ..... 35
3.6 Participation à la No Finish Line ..... 36
3.7 Les visites à domicile dans le projet d'accompagnement des missions du PAD ..... 36
3.8 Éléments de conclusion ..... 37
4 LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE « Lieu Ressource » ..... 38
4.1 Objectifs et présentation du Lieu Ressource ..... 38
4.2 Les activités support du Lieu Ressource ..... 39
4.3 Fréquentation du Lieu Ressource ..... 44
4.4 Les partenaires du Lieu Ressource ..... 46
4.5 Le jardin partagé ..... 47
4.6 Eléments de conclusion ..... 47
5 GESTION DES MOYENS HUMAINS ..... 48
5.1 Organigramme du secteur Enfance-Jeunesse-Familles ..... 48
5.2 Formation des personnels du secteur ..... 49
5.3 Absentéisme ..... 51
6 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES ..... 54
6.1 Plan d'investissements ..... 54
6.2 Emprunts en cours ..... 54

6.3 Organisation de l'économat et pilotage d'achat ..... 54
6.4 Sous-traitance ..... 54
6.5 Maintenance et sécurité ..... 55
6.6 Entretien des locaux, du matériel et des véhicules ..... 55
6.7 Mise en place d'un système rondier PTI (Protection du travailleur Isolé) ..... 55
**7 GESTION DES MOYENS FINANCIERS ..... 56**
7.1 Charges de la section d'exploitation ..... 56
7.2 Produits de la section d'exploitation ..... 58
7.3 Détermination du résultat d'exploitation ..... 58
**8 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2019 ..... 59**
**ANNEXE ..... 61**

# INTRODUCTION

En 2019, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 10 707 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complété par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes : ACT, CAARUD, CSAPA avec amorce d'une plateforme en addictologie. Concernant l'activité hébergement-logement, il rassemble le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles (262 places), la Halte de nuit ouverte d'octobre, à juin pour 40 hommes et 18 femmes sans-abri et depuis peu une expérimentation pour prévenir le retour à la rue de ménages menacés d'expulsion, complétée par l'ASLL. L'année 2019 a également vu la fin de l'action Sans Domicile Stable-RSA. Le Service Migrants accompagne la demande d'asile (172 places CADA, 100 places ATSA et 306 places HUDA-HUDAP) et renforce en 2019 ses moyens en faveur de l'insertion socio-professionnelle des réfugiés y compris dans le cadre d'un programme de réinstallation pour ceux en provenance du Proche-Orient. Ces interventions se déclinent principalement sur le moyen et haut pays. Ce service a été retenu en 2019 dans le cadre d'un appel à projets sur les cohabitations solidaires. Il bénéficie désormais d'un terrain d'application mis à disposition par les PEP 06 pour son jardin solidaire Lou pantaï, support d'une épicerie solidaire itinérante.
  275 logements dont 61 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte environ **91 salariés** et dispose d'un budget d'environ 10,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 3600 personnes.

- **Le Secteur Accès à l'Emploi** repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash Emploi (référent unique RSA) pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les séniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises, ainsi que le Centre de Pré-Orientation qui accompagne des publics en situation de handicap à définir un nouveau projet professionnel. Une plateforme emploi, renforcée en 2019, soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS qui a été renforcée en 2019. L'Auto-Ecole Sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooters ou vélos électriques pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. En 2019, il faut noter la création d'une entreprise d'insertion dans le secteur de la rénovation du bâtiment pour 4 contrats d'insertion et le lancement d'une expérimentation avec une équipe mobile emploi qui se déplace dans les accueils d'urgence. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte **117 salariés**, dispose d'un budget d'environ 4,8 millions d'euros pour l'accompagnement de 5 966 personnes.

- **Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles,** rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, 14 appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans soit 137 enfants et jeunes placés.
  Le milieu ouvert est constitué d'un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican-SAP, service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés, il continue d'étoffer en 2019 une plateforme jeunes pour un accompagnement sur mesure visant l'insertion sociale et professionnelle de 100 jeunes de 16 à 25 ans en augmentant la mise à l'abri avec 25 logements disponibles. Fin 2019, une nouvelle convention a été passée avec le département et la DDCS pour le renforcement de l'accompagnement socio professionnel de 30 jeunes de 16 à 18 ans sans hébergement. En 2019, la Fondation a été retenue sur un appel à projets par le Département pour accompagner et loger 48 Mineurs Non Accompagnés (MNA) en colocation dans 20 appartements.
  59 logements dont 8 sont propriétés de la Fondation sont supports de ces activités d'hébergement et d'accompagnement social global vers un logement autonome. En outre, une expérimentation de cohabitation intergénérationnelle est lancée an lien avec Côte d'Azur habitat et Toit en Tandem pour 5 binômes.
  Ce secteur compte **118 salariés**, dispose d'un budget de 6,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 1141 enfants, jeunes et familles au total.

- **Le Siège Social** complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions technique et immobilière). Il est constitué d'une trentaine de salariés et dispose d'un budget d'environ 1,3 millions d'euros.

  Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation

### *1. <u>Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :</u>*

Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.

Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.

Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens…) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

## 2. *L'innovation sociale afin de :*

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.

Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

## Les grandes réalisations 2019

Le fait marquant de l'année 2019 fut notre capacité à fonctionner en **intelligence collective** après avoir annoncé notre intention d'en faire le principe pilier de notre management.

La mutation de la relation professionnelle entre manager et collaborateur-trice engagée depuis plusieurs années à partir de l'établissement d'une charte de la relation au travail, a trouvé son point d'orgue dans l'évaluation à 360° des cadres, le co-développement, la formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective suite à une formation dédiée.

Il s'agit d'encourager l'écoute des salariés-ées et susciter le partage actif de la vision stratégique.

Autant de changements majeurs qui nécessitent des organisations plus souples, qui restaurent l'initiative comme principe d'intervention d'unités plus horizontales, au sein desquelles la décision se prend à l'issue d'un processus de consultation de l'équipe et non plus dans une logique descendante.

En 2019, nous avons également traduit en pratiques professionnelles permanentes et principales les grands changements à l'œuvre dans notre secteur : l'ouverture sur des **partenariats pluridisciplinaires et décloisonnés** entre le social et le sanitaire par exemple, le changement de notre modèle d'intervention sociale désormais basé sur l**e hors les murs, l'aller-vers, les visites à domicile.**

C'est ainsi que nous avons été retenus en novembre 2019 avec l'Association Isatis et l'Hôpital psychiatrique Sainte Marie sur la création du **dispositif Un Chez Soi d'abord** à Nice pour 100 personnes, cumulant errance et maladie mentale. Une équipe pluridisciplinaire va œuvrer de concert avec les acteurs du territoire, pour loger et accompagner dans une logique d'aller-vers ces grands marginaux.

Cette expérience de coopération entre acteurs, unis dans un groupement pour agir au service d'objectifs communs ambitieux est un grand défi. Nice est le 12ème site Français Un Chez Soi d'Abord depuis sa création en 2011.

L'année aura également permis **le développement d'actions existantes** (extension de la plateforme de services jeunes et de la plateforme emploi pour le CHRS, renfort de la dimension insertion des réfugiés-ées, du chantier d'insertion…) mais aussi **la création de nouvelles actions et initiatives** (entreprise d'insertion dans le bâtiment, nouvelles modalités d'accompagnement de 48 Mineurs Non Accompagnés dans le diffus, création d'un jardin solidaire Lou Pantaï pour les migrants, d'une équipe mobile emploi, expérimentation d'une action pour éviter le retour à la rue de ménages frappés d'expulsions…) **sur tous les sujets vecteurs de solidarité** (cohabitation intergénérationnelle, collecte solidaire et inter associative au MIN pour l'épicerie solidaire, …).

L'augmentation continue de notre parc de logements (plus 53 logements en 2019 soit 338) organisée sous l'égide de notre **direction de l'immobilier** nous a également permis d'offrir des garanties de professionnalisme aussi bien à nos tutelles qu'aux bailleurs.

Enfin, en 2019 la Fondation a également souhaité créer une fonction à mi-temps de **chargée de communication** pour accroître la visibilité de ses actions.

Ce développement continu et souhaité, vecteur d'innovations est un signe fort de la vitalité de notre Fondation.

## Les perspectives 2020

Dans la continuité, nous poursuivons la **dynamique managériale en refondant notre organisation hiérarchique** : transformation des fonctions de chef de service en responsable de domaines d'activité regroupant plusieurs établissements afin d'initier un pilotage plus cohérent, développement des coordinateurs, cadres de proximité, facilitateurs du travail en équipe.
Issue d'une année de réflexion, organisée en groupes de travail associant tous les cadres, cette adaptation de notre organisation s'effectuera progressivement au gré de l'évolution des carrières actuelles mais le cap est clairement affiché et s'engagera dès avril 2020.

Les pratiques éducatives et sociales orientées vers **l'aller vers, le hors les murs,** faisant une place grandissante à la personne accompagnée considérée comme un partenaire, continueront leur expansion comme norme d'intervention. Pour cela un vaste travail de définition du pouvoir d'agir devra aboutir à l'élaboration d'un référentiel commun.

Le **travailleur pair** sera plus qu'un nouveau métier. Il devient une des composantes de beaucoup d'équipes pour apporter une vision différente et complémentaire de l'accompagnement social. Pour cela nous engagerons un vaste plan de formation pour nous aider à intégrer ces nouveaux collaborateurs dans les équipes.

**Les interventions décloisonnées** liant logement et emploi, sanitaire/médico-social et social, réfléchissant sur des tiers-lieux ou création artistique, développement durable et économie sociale et solidaire peuvent utilement s'imbriquer, s'accentueront pour rechercher dans la **synergie partenariale et l'expérimentation** des modèles inspirants. Il s'agit de favoriser l'épanouissement et l'autonomie des publics les plus démunis accompagnés.

Notre cellule projets continuera d'animer et susciter un bouillonnement d'idées autour de ces sujets. **L'alimentation, la production maraichère, le recyclage de nos déchets, la distribution alimentaire solidaire** sont des thèmes que nous aborderons comme fil rouge d'une dynamique transversale.

Le Département qui prévoit de confier à la Fondation **un développement ambitieux de Cap entreprise basé sur le concept « personne n'est inemployable »** sera également un des axes majeurs de la nouvelle croissance de notre Secteur Accès à l'Emploi.

Enfin 2020 est placé sous le signe des initiatives en matière de **culture** avec la création en début d'année d'un calendrier illustré par des œuvres artistiques réalisées par nos publics accompagnés et l'organisation d'un séminaire de la Fondation sur ce thème en juin.

**Mais la crise sanitaire majeure et inédite du Covid-19** qui frappe la France depuis le 13 mars 2020 met à l'arrêt brutalement toutes nos actions et prévisions et laisse entrevoir une remise en question profonde et durable de notre système sociétal.

L'incertitude sur l'issue de la crise sanitaire et la récession économique sans précédent qui va en découler et dont nous ne pourrons mesurer les effets que sur les mois et les années à venir, doit nous engager à beaucoup de prudence, sans renoncer à l'espoir et l'envie de toujours tout recommencer au service des plus vulnérables qui risquent d'être encore plus durement impactés. Cette crise a été aussi révélatrice de notre capacité à inventer de nouvelles formes de coopérations et de solidarités au sein de notre organisation et qui nous permettront collectivement de vivre ces futurs changements.

# 1 LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE

## 1.1 La nouvelle organisation de la Maison de l'Enfance depuis 2018

### 1.1.1 L'arrêté départemental n° DE/2018/0089

**ARTICLE 1er : Objet**
Fondation de Nice Patronage Saint Pierre ACTES dont le siège social est situé à Nice, 8 avenue Urbain Bosio est autorisée à recevoir au sein du pôle « Hébergement Enfance Trinité » des mineurs garçons et filles âgés de 6 à 18 ans pour **une capacité de 56 places**, orientés par le service de l'aide sociale à l'enfance et à la famille.

### 1.1.2 Les structures autorisées

#### 1/ Hébergement « La Trinité »

- Internat pour garçons et filles âgés de 6 à 13 ans, 20 places dont 2 d'urgence, situé Boulevard Jean-Dominique Blanqui – 06340 LA TRINITÉ.

#### 2/ Placement à Domicile

- Accompagnement de 20 enfants âgés de 6 à 18 ans, 30 mesures.

#### 3/ Lieu Ressource

- Accueil des jeunes âgés de 6 à 18 ans, en situation de rupture ou décrochage scolaire, 6 mesures, situés au Boulevard Jean-Dominique Blanqui – 06340 LA TRINITÉ.

## 1.2 La réactualisation des projets d'établissement et de services

Les projets des 7 services et établissements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles (MECS Trinité, Placement à Domicile (PAD), Lieu ressource, Guitare-VMA, Pélican, SAP, AED) ont été actualisés en 2018, conformément à l'article L.311-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.
Cette démarche s'inscrit dans un processus collectif mobilisant l'ensemble des équipes dans chaque service. Elle devra permettre d'expérimenter des façons originales d'associer les enfants, les jeunes et/ou leur famille. L'intention est que ces projets fédèrent chaque équipe, en associant les différents métiers, qu'ils apportent sens et perspectives aux missions qui nous sont confiées.
En associant les personnes accompagnées, ils peuvent favoriser leur implication dans la vie des établissements et l'émergence d'initiatives insoupçonnées.
Ces projets sont donc des outils qui garantissent les droits des usagers en ce sens qu'ils définissent des objectifs en matière de qualité des prestations et qu'ils rendent lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement de chaque établissement et/ou service.
L'articulation avec les évaluations externes, les préconisations des contrôles du CD, les plans d'actions d'amélioration de la qualité et les fiches du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2018-2022 fera partie intégrante de ce travail de réajustement et de prospectives sur 5 ans.

**Méthodologie d'élaboration des projets**

Cette dynamique participative est inspirée par les recommandations des bonnes pratiques de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Services sociaux et médico-sociaux (ANESM),

Pour l'initier, nous avons travaillé dans le cadre d'un accompagnement formatif avec un consultant de l'URIOPPS, les chefs de service et coordinatrices, les psychologues, le directeur pédagogique et la direction du secteur afin de définir une méthodologie et des outils communs au sein du secteur.

Des trames communes ont été actées et des fiches ont été renseignées de manière adaptée à chacune des situations.
D'autres plus transversales concernent davantage le secteur enfance-Jeunesse-Familles et le chapeau commun à tous les projets concernant l'histoire, l'identité, les valeurs de la Fondation. Ces projets doivent être validés par le Conseil d'Administration de la Fondation de Nice PSP ACTES.

……..

Ce présent rapport d'activité se décomposera en 3 parties :

- **HÉBERGEMENT TRINITÉ**
- **PLACEMENT À DOMICILE**
- **LIEU RESSOURCE**

# 2 LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITÉ « Hébergement Trinité »

## 2.1 Présentation des fondements de la MECS de La Trinité

La Maison de l'Enfance est un établissement d'Enfants à Caractère Social, habilité par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour accueillir depuis le 1er septembre 2017, 20 enfants garçons et filles de 6 à 14 ans, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille.

Ces enfants sont confiés à la **MECS** « […] ***pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale*** […]. Les *enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge au titre de l'Assistance éducative.*

*Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.*

*Les missions et les objectifs déterminés par la Direction du Développement des Solidarités humaines (DDSH) » :*

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés à l'établissement et veiller à leur éducation, en collaboration avec leurs familles ou leur représentant légal.
- Assurer aux enfants hébergés des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- Recréer en partenariat avec la DSH, via les MSD, les conditions d'un retour en famille ou la restauration de liens familiaux.

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec **l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles, dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux animés par le psychologue et un membre de l'équipe éducative (éducateur référent de la situation).

Les équipes éducatives ont le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

**Les Missions et les objectifs** sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice PSP-ACTES :

**Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible**

***«*** *Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation… »*
Respecter la famille de l'enfant, c'est en même temps respecter l'enfant lui-même.

➡ L'engagement professionnel se veut responsable : C'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Etre conscient de notre responsabilité individuelle et collective ne peut pas être un frein à notre action mais, au contraire, un moteur et un gage de sérieux.

➡ La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent, depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.

➡ L'écoute des enfants et des adolescents passe aussi par le Conseil d'Établissement Jeunes.

➡ La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale.

## 2.2 Présentation de l'année 2019

L'année 2019 s'inscrit dans la continuité de l'année précédente portant les valeurs de la Fondation de Nice autour des thèmes ainsi déclinés :

- Le développement du Pouvoir d'Agir des publics accueillis,
- Les questions relevant du tri et de la transition énergétique,
- L'évaluation des salariés « 360° »,
- L'innovation.

Après une année 2018 consacrée à la consolidation de l'aménagement du bâtiment accueillant les enfants sur deux groupes de vie distincts, ainsi que le fonctionnement de l'étage administratif, l'année 2019 aura été une année de poursuite des engagements et du nouvel influx de la dynamique lancée autour d'une nouvelle infrastructure démarrée en 2017.

L'encadrement éducatif, à ce jour, est inchangé et se monte toujours à 13,5 ETP (6,5 sur une équipe, 7 sur l'autre).

Les groupes mixtes constitués de **20 enfants** au total :
- 10 enfants de 6 à 10 ans
- 10 enfants de 10 à 13 ans révolus

Nous nous sommes attachés, comme chaque année, à accueillir systématiquement deux à trois stagiaires tout au long de l'année en lien étroit et en partenariat avec l'IESTS mais également avec d'autres centres de formation tels que l'IUT de Menton ou la Croix-Rouge. Mais à ceux-ci sont venus se rajouter en 2019, des stages courts d'observation ainsi que des modules passés avec des CIP (Conseillers en Insertion Professionnelle) d'ABI 06 pour des « mises en situation » très courtes de deux semaines et pour des candidats à sélection, visant à une immersion permettant la possibilité de confirmation d'un choix de formation.

Les apprentis toujours au nombre de deux, en troisième année de formation d'éducateurs/trices spécialisé(e)s, ont été suivi(e)s durant toute leur formation par un maître d'apprentissage désigné au sein des équipes et les stagiaires par un éducateur référent faisant également partie des équipes.

Les supervisions auprès des équipes pluriprofessionnelles se sont maintenues au rythme d'une session de deux heures par mois, assurées par un intervenant extérieur.

Les réunions pédagogiques assurées par le directeur pédagogique et le chef de service ont été également maintenues durant toute l'année 2019 au rythme d'une réunion par trimestre et par équipe, ainsi qu'une réunion avec les deux équipes une fois par semestre, à minima, ou par trimestre quand le calendrier le permettait.

Sont venues se rajouter lors de cette année, plusieurs séances de rencontre avec le CODES[1], visant à recenser, avec les équipes, les besoins en termes de formation, notamment autour des maltraitances, violences et/ou sévices sexuels auxquels celles-ci sont confrontées, et afin de répondre, au mieux, aux troubles ou pathologies que certains enfants peuvent développer.

Nous recensons pour cette seule année 2019, un nombre conséquent d'arrêts maladie ou d'ITT de personnels encadrants, suite à des violences importantes d'enfants insuffisamment traités sur le plan du soin ou suivi médical apportés, ou dans une attente de validation de dossier d'inadaptation/handicap afin de faire valoir une orientation adaptée aux troubles constatés.

Ainsi, deux situations d'enfants, âgés de 11 et 12 ans, nous ont particulièrement préoccupés durant cette année. Elles ont montré, tout à la fois, les limites d'une Maison d'Enfants à Caractère Social dans les moyens et les outils qui lui sont dévolus mais, également, le sentiment d'impuissance inhérent à l'incapacité d'apporter des réponses efficaces à des enfants présentant des troubles aussi importants. En effet, le seul suivi thérapeutique ou ponctuellement hospitalier, ne pouvait suffire dans la durée. Il nous a ainsi fallu près de trois années pour l'enfant de 12 ans avant de trouver un établissement spécialisé pouvant l'accueillir et lui apporter une prise en charge quotidienne adaptée.

Dans ces attentes, les équipes ont dû être soutenues dans la prise en compte de ces enfants échappant parfois au modèle éducatif institué. Elles ont été tentées d'adopter une posture éducative « classique » afin de ramener ces enfants à une « norme » collective. Elles ont finalement été contraintes d'adapter une prise en charge singulière pour ces enfants. Il a été parfois nécessaire de monopoliser en continue un salarié, au détriment du reste du groupe.

L'appréhension et la contenance des violences de ces enfants présentant des troubles importants ont dû être, à maintes reprises, discutées en réunions d'équipes entre corps éducatif, psychologique et encadrement.

La frustration et le sentiment d'impuissance générés dans la difficulté à répondre aux attentes et besoins de ces enfants, sont autant d'éléments prenant beaucoup de place dans le fonctionnement habituel et quotidien, qui ont contraint les équipes à adapter et remettre en cause ce fonctionnement.

A ce titre, les temps de supervision, de réunions pédagogiques et/ou de fonctionnement ont été essentiels pour permettre aux équipes d'exprimer leurs difficultés, de pouvoir échanger sur celles-ci. Les échanges avec les professionnels du corps médical et hospitalier ont également été soutenants.

C'est ainsi qu'une rencontre a notamment eu lieu avec la professeure émérite Martine MYQUEL, ancienne Cheffe du service de pédopsychiatrie de l'hôpital Lenval, qui a accepté de venir à la rencontre des équipes de la Maison de l'Enfance de la Trinité, en cours d'année, afin de les entendre, de répondre à leurs questionnements et d'y apporter autant que possible des éléments de réponse. Il a été évoqué l'importance de prendre conscience que le travail éducatif mené au quotidien reste déterminant dans

[1] CODES : Comité Départemental d'éducation pour la santé

la construction psychique et structurelle de ces enfants, et ce, même si l'on n'en mesure pas les effets immédiats.

## 2.3 Quelques éléments statistiques de l'internat en 2019

| JOURNEES D'OCCUPATION EN 2019 | |
|---|---|
| **MET** | |
| JANVIER | 651 |
| FÉVRIER | 586 |
| MARS | 624 |
| AVRIL | 597 |
| MAI | 580 |
| JUIN | 544 |
| JUILLET | 581 |
| AOÛT | 621 |
| SEPTEMBRE | 590 |
| OCTOBRE | 597 |
| NOVEMBRE | 535 |
| DÉCEMBRE | 655 |
| **TOTAL** | **7 168** |

- L'internat de la MET présente un taux d'occupation de 98,19 % pour l'année 2019 (7.168 journées réalisées contre 7.300 prévues). L'année dernière, le taux d'occupation était de 101.18%.

- Cette année, la prise en charge sur l'internat de la MET est en moyenne de 19,62 enfants. Pour rappel, l'arrêté n°2017-465 prévoit 20 places pour les enfants âgés de 6 à 13 ans.

- La **durée de placement la plus longue** au 31 décembre 2019 est de **6 ans, 9 mois et 10 jours.** La sortie de ce placement a été un retour en famille avec une mesure de Placement à Domicile, toujours actuellement en cours.

- La **durée de placement la plus courte** au 31 décembre 2019 est de **3 jours** mais cela concernait des admissions d'urgence (il y a eu 2 accueils d'urgence de 3 jours pour une fille et un garçon).

  Si l'on isole les accueils d'urgence cette année sur l'internat, **la durée la plus courte est de 33 jours** au 31 décembre 2019 et concerne l'admission d'une fratrie de 2 enfants en date du 28/11/2019.

- La **durée moyenne de placement à l'internat** au 31 décembre 2019 est de 625,067 jours, soit environ 1,71 ans (sans prendre en compte les accueils d'urgence).

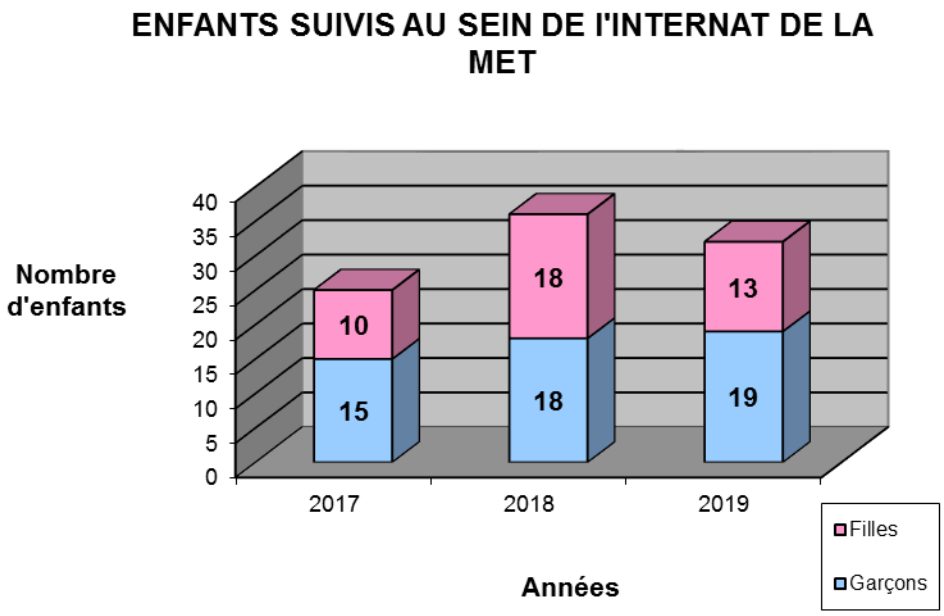


Les **32 enfants** suivis en 2019 se répartissaient de la manière suivante :
19 garçons et 13 filles, âgés de 6 à 13 ans.

On note toutefois qu'un garçon et une fille ont été accueillis en urgence au cours de l'année 2019.

Enfin, si nous isolons ces accueils d'urgence, on comptabilise alors 12 filles et 18 garçons suivis de manière durable sur l'année 2019.

### Les admissions

Au cours de l'année 2019, 11 enfants ont rejoint l'internat :

- 3 filles qui étaient placées en foyer
- 1 fille en accueil d'urgence
- 6 garçons : 1 était en Placement à Domicile, 2 en familles d'accueil et 3 en foyer
- 1 garçon en accueil d'urgence.

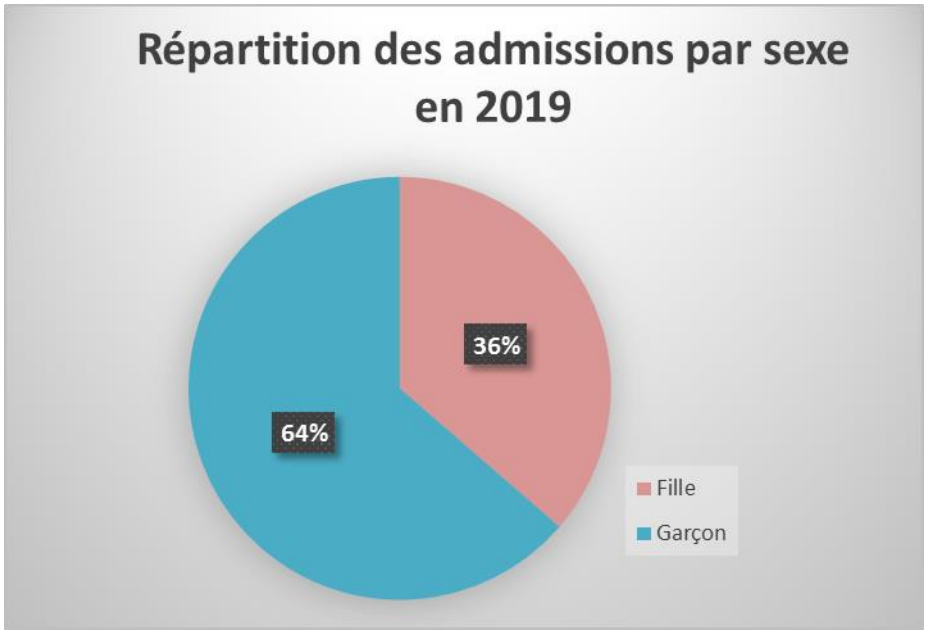

### Les sorties

Au cours de l'année 2019, 11 enfants (5 filles - 6 garçons) ont quitté l'internat, comme suit :

- 1 fille en accueil d'urgence
- 1 fille est retournée en famille avec un suivi AEMO
- 2 filles ont été admises à la VMA (l'âge maximal pour la MET ayant été atteint)
- 1 fille a été admise vers un autre foyer
- 1 garçon en accueil d'urgence
- 2 garçons ont été admis à La Guitare
- 1 garçon est retourné en famille et a été orienté vers le Placement à Domicile
- 1 garçon est retourné en famille avec un suivi AEMO
- 1 garçon a été admis vers un autre foyer

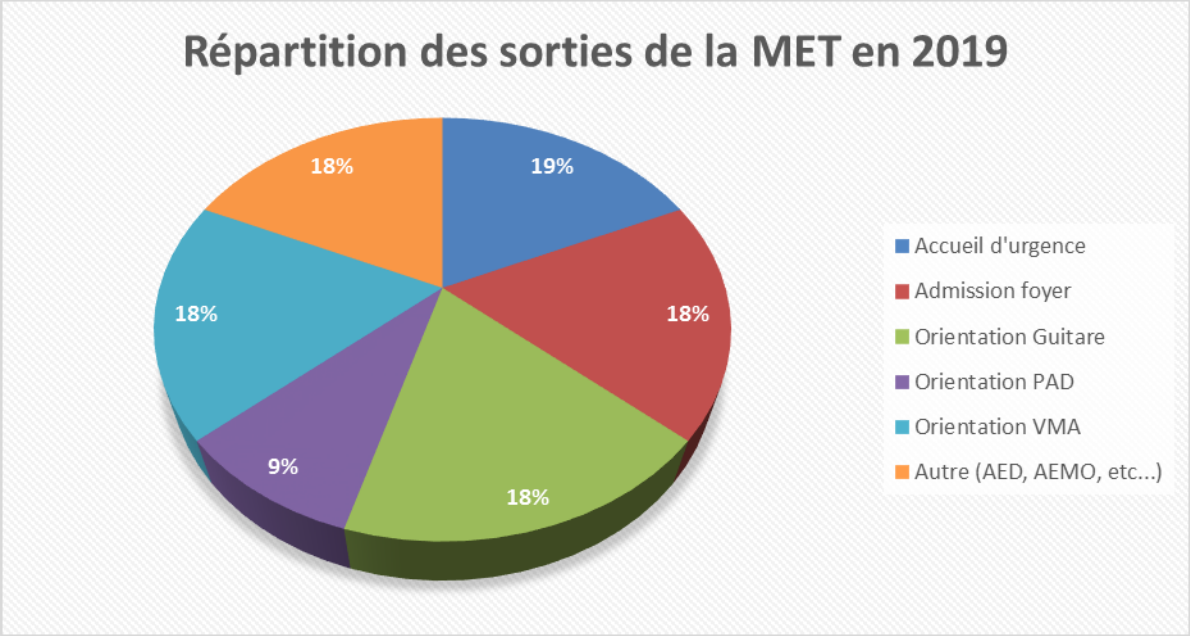


### Les séjours de ruptures

1 seul séjour de rupture a eu lieu au printemps 2019 : un adolescent de presque 14 ans qui a ensuite été orienté au CAE La Guitare, et qui présentait un absentéisme scolaire important ainsi qu'un comportement très inadapté.

### Fugues 2019

Il y a eu 2 fugues au cours de l'année 2019 à la MET. Un enfant présentant des troubles importants a été orienté depuis. Il avait quitté l'établissement, à deux reprises, sur des périodes relativement courtes (moins de 24h).

## 2.4 Modalité d'admission

Suite à la transmission d'une demande d'accueil par nos partenaires, le protocole prévoit toujours :

- L'accusé réception de cette demande accompagné d'un formulaire type de demande d'admission à remplir et à renvoyer avec les renseignements principaux concernant l'enfant et sa famille ainsi que les raisons principales du placement et de la demande d'accueil.

- Une présentation en équipe de la situation, suivie de deux (ou trois si besoin) temps de visite (journée ou soirée) de l'enfant
- Une rencontre avec le psychologue
- Une décision d'accueil en réunion d'équipe
- Une admission en présence des partenaires ASE et autres, de la famille et son enfant, du psychologue, du chef de service et de l'éducateur désigné référent de la situation à venir de l'enfant.

Ces modalités permettent le rappel des raisons de la décision de placement du juge des enfants, les objectifs déclinés de ce placement et la présentation de chacun dans ses rôles et fonctions.

Il précise l'ouverture officielle du Projet Personnalisé de l'Enfant (PPE) en articulation avec celui de l'organisme gardien.

Les familles s'investissent le plus souvent davantage avec l'établissement accueillant leur enfant qu'avec les services de l'ASE représentés par les éducateurs de MSD. Il est impératif de travailler ces questions dès le départ pour faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble pour l'intérêt de l'enfant

Contrairement aux maisons accueillant des adolescents, les enfants, accueillis à la Maison de l'Enfance, arrivent souvent dans le cadre d'un premier placement. Il s'agit de se montrer le plus chaleureux possible dans ces accueils en travaillant notamment leurs conditions, collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre identifiée lors des visites, attention particulière les premiers jours, etc…

Il est à noter que la plupart des « mouvements » d'effectifs ont lieu en fin d'année scolaire, et que les échéances de placement sont articulées le plus souvent autour de ce calendrier. S'il y a une logique à cela, c'est celle de veiller à perturber le moins possible le rythme des enfants entre les changements de type de placement ou retours en famille (hébergement vers un PAD ou une main levée) et les établissements scolaires qui pourraient changer en fonction de ces ruptures. Il est relativement malaisé de prévoir de nouveaux accueils autours des grandes vacances scolaires d'été (partenaires en vacances, familles moins présentes, effectifs de l'encadrement éducatif moindre…).

L'année 2019 a ainsi montré ses limites à ce sujet, ce qui a parfois eu pour conséquence de légères réductions d'effectifs dans l'attente de procédures ou protocoles d'accueil respectés à minima.

On constate à ce titre un léger déficit de taux d'occupation (98,19%) par rapport à l'année précédente qui était excédentaire (101,18%).

## 2.5 Moyens et objectifs

D'une façon générale et continue, la vie de l'institution au sein de la Maison de l'Enfance est rythmée alternativement par les périodes de temps scolaires et celles des activités et loisirs durant les vacances. L'alternance est également vécue entre les temps collectifs et les temps de prise en charge individuelle.

L'école reste l'élément déterminant à la construction de ces enfants dans la capacité à se projeter, à se représenter autant qu'à se socialiser.

En cette année 2019, un des axes pédagogiques majeurs aura été la constitution d'ateliers de formation et d'activités pratiques autour du composteur de la Maison et du jardin potager, ainsi que des plantations diverses de fleurs aux alentours et aux abords du site.

Le choix a été de maintenir, auprès de l'organisme « Apis Mellifera », à l'origine du projet de composteur et de son installation, une formation soutenue auprès des équipes afin de poursuivre les actions quotidiennes et l'apprentissage constant et durable des enfants au tri énergétique et au traitement des déchets.

Quelques photos prises au printemps dernier, autour du composteur et de l'activité dédiée à la préparation du potager avec la participation active des enfants.

Autant d'activités permettant l'apprentissage du « vivre ensemble », du « faire ensemble », favorisant la relation et la connaissance de l'autre autant que le respect et la tolérance des différences de chacun.

A l'automne dernier, une nouvelle activité de préparation du potager et de plantation proposée par Apis Mellifera avec les enfants

Ainsi, des rencontres régulières ont continué à se mettre en place avec les équipes et les enfants afin de conduire et de se former au traitement des déchets, faisant également œuvre de pédagogie auprès des publics accueillis.

En 2019, afin de s'orienter vers une alimentation plus saine, et pas forcément plus chère, la Fondation de Nice PSP ACTES a sollicité « Apis Mellifera » afin d'établir un diagnostic pour une meilleure alimentation à la Maison de l'Enfance de La Trinité. Il offre des pistes pour initier le changement et faire évoluer les pratiques alimentaires (cf. annexe 1).

L'intégralité des projets sont toujours discutés et mis à l'ordre du jour des Conseils de Vie Sociale organisés deux à trois fois par an.

Mais l'année 2019 aura aussi et surtout été celle de la création artistique. Dès le mois de janvier 2019, une artiste professeure de théâtre, intervenante auprès des groupes d'enfants, est ainsi venue chaque jeudi soir afin d'animer, avec les équipes encadrantes, un atelier « Théâtre » visant au montage d'une pièce à présenter au spectacle de fin d'année.

Il n'a pas toujours été si aisé que cela de maintenir cette activité tout au long du semestre ; il a fallu composer avec les difficultés que nous connaissons, au quotidien : les violences parfois à contenir, les

tensions liées à la présence, cette année, d'enfants présentant des troubles associés très problématiques.

En ce sens, les équipes et les enfants se sont accrochés durant tout l'hiver et le printemps afin de présenter à la fête de fin d'année, au tout début de l'été, leur représentation théâtrale.

Quelques illustrations de cette sympathique représentation théâtrale intitulée :

***Beniwi ou l'enfant sans nom***

Sous les regards d'un public attentif

Jeux d'ombre et de lumière

Nos jeunes acteurs en scène

Des costumes réussis et hauts en couleurs

La jeune troupe sous les applaudissements du public

## 2.6 Prise en charge psychologique

En 2019, le suivi psychologique a été exercé par un psychologue à temps partiel, et dont le temps de travail a été augmenté de 50% à 80%, auprès des 2 groupes d'enfants de l'internat et de leurs familles.

Depuis quelques années, nous accueillons des enfants ayant vécu des traumatismes conséquents et qui présentent des troubles qui nécessiteraient une prise ne charge médico-psychologique quotidienne.

La grande fragilité de ces enfants a nécessité d'adapter au mieux notre prise en charge éducative et thérapeutique afin de leur garantir la plus grande stabilité possible en les accompagnant dans leurs nombreuses prises en charges : médicamenteuses, hospitalières (pédopsychiatrie et hôpital de jour), CMP[2], SESSAD[3] et libéraux.

### 2.6.1 Les entretiens cliniques avec les enfants

Lorsqu'il est placé en internat, il s'agit d'aider l'enfant à vivre le mieux possible la séparation avec son milieu familial, l'amener à comprendre cette mesure de protection et à élaborer sur son vécu.

Le psychologue propose à chaque enfant un espace individualisé qu'il investit seul ou accompagné de son éducateur.

Dans le cadre de la vie en internat, les enfants sont suivis en moyenne une fois par trimestre. À la fois pour élaborer autour du placement et de leur vécu mais aussi pour échanger autour des évènements importants les concernant : avant les entretiens familiaux, avant les audiences chez le juge, avant les points techniques avec la MSD.

Les enfants inquiets ou réticents à cet échange sont rassurés lorsqu'ils sont accompagnés de l'éducateur référent (c'est le cas pour certain ados).

Ponctuellement, en fonction des circonstances et des impératifs de la vie de l'enfant, le rythme des entretiens peut s'accélérer autant que nécessaire.

Ce fut le cas cette année pour cinq enfants ayant vécu de graves maltraitances dans leurs précédents lieux de vie ou souffrant de troubles invalidants, le temps que le suivi thérapeutique extérieur se mette en place ou bien pour les accompagner dans les démarches judiciaires.

Moins fréquemment, mais afin de faire face à cette éventualité, lorsque le suivi thérapeutique avec nos partenaires habituels ne peut être mobilisé, le psychologue propose un accompagnement plus régulier.

Ce fut le cas pour un enfant qui souffrait de graves troubles anxieux et qui a pu bénéficier d'un suivi en interne avec un rendez-vous tous les mercredis.

[2] CMP : Centre Médico-Psychologique
[3] SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

### 2.6.2 Suivis thérapeutiques extérieurs en 2019

Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 5 suivis d'enfants en CMP afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.

- 2 enfants sont accueillis en ITEP (externat et internat).
- 2 enfants ont été hospitalisés pour une durée de plus d'un mois à l'hôpital Lenval.
- 1 enfant a bénéficié d'un suivi en libéral pour une thérapie spécifique.
- 1 enfant bénéficie d'un SESSAD.
- 1 enfant bénéficie d'un accompagnement en hôpital de jour.
- 6 enfants ont bénéficié d'un accompagnement régulier au lieu ressource.
- 2 demande de constitution de dossier MDPH[4] ont été formalisées.

### 2.6.3 Les entretiens familiaux systémiques

L'outil systémique permet de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familiaux ou institutionnels et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant.

Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et ne le place plus dans cette position inconfortable d'avoir à choisir entre l'institution et elle-même.

Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants.

### 2.6.4 Une mobilisation importante des familles en 2019

Dans la continuité de 2018, notre objectif a été de travailler sur la mobilisation des familles autour du travail avec l'enfant.

Sur l'internat 19 familles dont 6 fratries de 2 à 4 enfants ont été accompagnées mais toutes n'ont pas été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux.
En effet, certains parents, au vu de la gravité des actes posés ne sont plus autorisés à rencontrer leurs enfants sur le foyer. Ce fut le cas pour 6 d'entre eux.

Tous les parents, en droit de rencontrer leurs enfants, ont pu se mobiliser en fonction de leurs difficultés personnelles et de l'évolution de leurs capacités parentales dans le temps.

A la suite de l'évaluation externe réalisée courant 2014, nous avions entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes, que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent qu'irrégulièrement.
Ainsi, en mobilisant les ressources du service pour devenir facilitateur, à chaque instant de la programmation de la rencontre avec ces familles en difficulté nous avons, cette année encore augmenté leur participation aux entretiens familiaux.

[4] MDPH :Maison Départementale des Personnes Handicapées

**Le travail avec les familles, dont les ressources parentales sont défaillantes**, adhérant difficilement aux propositions de travail institutionnel classique nécessite quelques aménagements :

- Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées (environ 12 parents concernés cette année) ; leurs capacités relationnelles sont très problématiques.

- D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs, dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant (10 parents concernés). Certains d'entre eux cumulent les deux problématiques.

- D'autres ne peuvent rencontrer leurs enfants que dans le cadre des médiations ou ne sont plus autorisés à voir leurs enfants. Nous n'organisons donc pas d'entretien familial systémiques classiques. Ce fut le cas pour 14 parents.

- Enfin, des parents souffrant d'un handicap lourd, physique ou mental, entravant leur capacité de communication, sont placés dans un lieu de soin : maison de repos, hôpital, soin à domicile (1 parent concerné).

  Le travail de préparation en amont par l'ensemble de l'équipe est alors essentiel afin de maintenir la mobilisation des parents dans la durée. C'est ainsi que 49 entretiens familiaux ont pu être réalisés sur les 70 programmés.

  Par ailleurs, la parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel afin de réaliser :

- Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques (4 entretiens).

- Des entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents : à savoir 5 entretiens.

- Des entretiens psychologiques réunissent les enfants et les parents sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées, les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

## 2.7 Scolarité

| Groupe des 6-10 ans | Groupe des 10-14 ans |
|---|---|
| 1 en CE2<br>2 en ULIS<br>1 en CM1<br>5 en CM2<br>1 en ITEP (CP/CE1) | 4 en 6ème<br>1 en 6ème Cours Privé<br>2 en 5ème<br>1 en 5ème ULIS<br>2 en 4ème<br>1 en 4ème Sport Etudes |

Le lien systématique et permanent avec les établissements scolaires demeure capital dans le suivi scolaire des enfants accueillis et les perspectives d'orientation de chaque parcours. Les ruptures avec l'école, si l'on n'y prend pas garde, se forment le plus souvent au plus jeune âge.

Il s'agit, tout à la fois, de vérifier avec les professeurs et les conseillers d'orientation les capacités des enfants à suivre un enseignement donné et de les réorienter lorsque l'on constate des retards, des déficiences ou des troubles nécessitant un établissement adapté.

Concernant l'enseignement adapté, nous avons cette année un seul enfant poursuivant sa scolarité en ITEP, trois enfants en classe ULIS et 1 enfant en cours privé.

Rappelons que les orientations en établissements dits « adaptés » prodiguant des soins thérapeutiques et un enseignement singulier, nécessitent la constitution de dossiers médicaux permettant des indications au titre de la MDPH.

Ces indications, dans l'attente d'être examinées en commission, peuvent prendre plusieurs mois avant d'obtenir un accord précisant le degré de carence ou de déficience, et ensuite trouver une place disponible dans l'établissement recherché.

Nous notons, en comparaison avec l'année précédente, une légère baisse de ces besoins en établissements spécialisés. Sachant que certains enfants peuvent être dans l'attente de finalisation de reconnaissance au titre de la MDPH ou en attente de disponibilité en établissement spécialisé indiqué.

## 2.8 Relations avec les familles et les partenaires

### Avec les familles

La participation active des familles se concrétise toujours principalement par le biais des entretiens familiaux réguliers et à leur participation aux projets individualisés de leurs enfants.

La fête de fin d'année scolaire est organisée avec la participation des familles. De nombreuses familles ont participé en juin 2019 aux jeux et aux ateliers proposés, animés par les enfants et les équipes éducatives. Elles ont également pu assister à la représentation de la pièce de théâtre préparée tout au long de l'année dans le cadre de l'atelier « Théâtre » mis en place et encadré par une professionnelle.

### Avec les enfants

Le Conseil de Vie Sociale s'est réuni trois fois au cours de l'année 2019, comme chaque année à raison d'une fois par trimestre, excepté le trimestre d'été, soit les 07/03, 20/06 et 15/10/2019.

Il est toujours composé de 4 enfants élus (2 délégués sur chaque groupe de vie) représentant les usagers, le directeur pédagogique, le chef de service. Ces réunions font l'objet d'un compte rendu avec des réponses débattues et concertées.

Il est diffusé auprès des équipes et des représentants des jeunes. Nous convions également, chaque fois que cela est possible, des familles disponibles à participer à ces instances conformément aux textes en vigueur. Pour autant, peu de familles répondent à cet appel ou sont en capacité d'y participer.
Ces réunions permettent aux enfants de participer aux différents projets les concernant et de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement. C'est un véritable outil d'éducation à la citoyenneté au bénéfice des enfants.

Il a beaucoup été question cette année d'échanges autour de l'utilisation du composteur et de l'importance du tri énergétique au quotidien avec également des questions ayant trait au jardinage, aux plants du potager et de son entretien.

### Avec les partenaires

***Avant, pendant, après l'admission :***

Référents ASE
AEMO,
CMP,
RTPE
AED, PAD, Lieu Ressource

***Pendant le placement :***

Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,
Hôpitaux (Lenval essentiellement),
Médecins psychiatres
Correspondants et/ou entraineurs clubs sportifs
Centres de loisirs (Sivom, Claj…)

### Liste non-exhaustive de nos partenaires

**Établissements scolaires partenaires de l'internat :**

École Victor ASSO
École Denis DELAHAYE
École La Plana
École LEPELTIER
École Les Chênes verts
ITEP VOSGELADE
Collège La BOURGADE
Collège de CONTES
Collège Nucéra
Collège Maurice Jaubert
Collège Port Lympia

**Médical / Suivi psychologique :**

Hôpital de jour :
Hôpital Lenval : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe mobile
Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur
Établissements spécialisés : Vosgelade pour 1 enfant
ITEP
SIPAD
Les pompiers
CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc
Pédopsychiatre
Médecin référent de la MET
Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues, orthophoniste, gynécologue…
SOS Médecins
IME, CLISS, SEGPA,

**Sécurité :**

Gendarmerie de La Trinité
Police Nationale/Commissariats
Brigade des mineurs

**Activités sportives :**

BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile)
Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football
CLSH Trinité, club de foot La Trinité
Centres de Loisirs
Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers Jeunes…
Les piscines
CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie
- Association Children and Future
- Association Photon

## 2.9 Les transferts 2019 de la MECS

**Durant les vacances de février :**
**19 enfants** ont participé à 2 mini-camps :

THORAME HAUTE du 11/02/2019 au 15/02/2019 (10 enfants)
BREIL SUR ROYA du 18/02/2019 au 20/02/2019 (9 enfants)

Camp à Breil Sur Roya : course de luges

A Breil sur Roya : le groupe en balade raquettes

**2 enfants** sont partis en colonie de vacances avec le SIVOM Val Banquière à AURON du 11/02/2019 au 16/02/2019

**Durant les vacances de Pâques :**
**9 enfants (3 fratries)** ont participé à 1 mini-camp « fratries » à CUERS du 15/04/2019 au 19/04/2019

**Durant les vacances d'été :**
**24 enfants** ont participé à 3 mini-camps (certains enfants ont participé à plusieurs camps) :

LA GARDE (83) du 15/07/2019 au 19/07/2019 (8 enfants)
GINASSERVIS (83) du 19/08/2019 au 23/08/2019 (7 enfants)
SERRE PONCON (05) du 26/08/2019 au 30/08/2019 (9 enfants)

**3 enfants** ont participé à des colonies de vacances diverses dans le département

Camp La Garde : A la plage avec le groupe des petits

A la Garde : en camping sous les pins

A la ferme de Ginasservis, le groupe des petits a élu domicile dans des yourtes très bien équipées ... original

Camp de Ginasservis dans une ferme pédagogique

Activité nautique et ludique pour le groupe des grands sur le lac de Serre-Ponçon

Le groupe des grands s'activent sur leur planche au lac de Serre-Ponçon

**Durant les vacances de Noël :**

**9 enfants** ont participé à 1 mini-camp pour achever l'année 2019 et fêter ensemble le nouvel an :

VERDACHES (04) du 30/12/2019 au 02/01/2020 (9 enfants)

## 2.10 Eléments de conclusion

L'internat de la Maison de l'Enfance accueille des enfants ayant subi pour la plupart des maltraitances d'ordre et d'intensité divers, provoquant parfois des troubles sévères qui demandent un temps conséquent à leur identification, leur diagnostic et leur traitement.

A cet égard, nous avons poursuivi tout au long de l'année 2019 notre travail d'évaluation, d'observation, de partenariat avec les établissements scolaires, les accompagnateurs psychologues encadrant les espaces médiatisés (UDAF), les praticiens médecins, (orthophonistes, psychologues) et les CMP.

L'orientation des enfants accueillis à l'abord de leur 14ème année vers des services adolescents lorsque les placements sont maintenus, réclame une efficience dans les diagnostics, une communication et un lien permanent avec l'ensemble des partenaires. L'évaluation des troubles et les indications de niveau scolaire par le biais des notifications MDPH sont une partie capitale de ces suivis.

Durant cette année 2019, nous avons placé cette dimension au cœur de nos préoccupations et de nos activités. Le projet personnalisé a ainsi été un document de travail capital à travailler et à actualise avec les équipes répondantes et les éducateurs référents des situations. Dès son plus jeune âge, il s'agit de commencer à inscrire la notion de « sujet » auprès de chaque enfant afin qu'il ait la possibilité de se saisir de son devenir et qu'il ait l'espace suffisant pour s'y exprimer.

# 3 LA MAISON DE l'ENFANCE DE LA TRINITE « Placement à Domicile »

Les difficultés éducatives auxquelles peuvent être confrontées certaines familles et le caractère parfois inadapté du placement traditionnel ont nécessité l'évolution de nouvelles prises en charge.

Le Placement à Domicile (PAD) est une alternative au placement traditionnel, alliant un maintien au domicile familial en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection de l'enfant.
Le PAD se caractérise par une grande souplesse d'intervention, plus précisément en termes d'horaires.
Effectivement l'amplitude horaire du fonctionnement du service, permet une présence assez large sur la journée, en début de soirée et également le week-end.
En cas d'urgence et de nécessité, il est possible de joindre un représentant du service, les familles sont informées du numéro d'urgence le jour de l'admission.

Le PAD s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative aux principes de respect des droits des usagers et du dispositif de protection de l'enfance dont les orientations, fixées par la Loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, visent à diversifier les modes de prises en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental.

Les objectifs principaux du PAD sont :

- Rétablir ou maintenir des relations parents enfants suffisamment cohérentes et sereines
- Soutenir les parents dans leur parentalité et ce en lien avec les besoins repérés de l'enfant pour favoriser son épanouissement
- Donner ou redonner une place confirmée aux parents dans la prise en charge de l'enfant au quotidien

Nous avons pu observer depuis ces dernières années une adaptation du PAD à différents types de situations :

- En amont du placement, le PAD peut intervenir en vue de la préparation à une séparation physique si un danger est avéré, cette préparation aide à rendre le placement en MECS moins douloureux et mieux compris pour les familles.
- Après un placement, il s'inscrit dans la perspective d'un soutien pour des situations encore fragiles pour permettre aux enfants un retour au domicile familial.

Depuis le 01/06/2018, le Placement à Domicile a vu sa capacité d'accueil étendue par les arrêtés n° DE/2018/00089 et n° DE/2019/0188 : accompagnement de 30 enfants âgés de 6 à 18 ans.

## 3.1 Quelques éléments chiffrés sur le PAD

| JOURNEES D'OCCUPATION EN 2019 | |
|---|---|
| **MOIS** | **Nombre de jours** |
| JANVIER | 900 |
| FÉVRIER | 820 |
| MARS | 920 |
| AVRIL | 897 |
| MAI | 920 |
| JUIN | 843 |
| JUILLET | 798 |
| AOÛT | 760 |
| SEPTEMBRE | 772 |
| OCTOBRE | 777 |
| NOVEMBRE | 771 |
| DÉCEMBRE | 914 |
| **TOTAL** | **10092** |

- Le Placement à Domicile a un taux d'occupation de :92,16 % (10 092 journées réalisées contre 10 950 prévues).
- Le nombre moyen de mesures du 01/01/2019 au 31/12/2019 est de 27,65 enfants.
- On note qu'il y a eu 62 jours de replis : un enfant comptabilise à lui seul 39 jours de replis. À la suite de cela, il a été admis à l'internat de la Maison de l'Enfance.
- La **durée de Placement à Domicile la plus longue** au 31 décembre 2019 est de **4 ans et demi** (depuis le début du PAD, au 01/07/2015)**.** De plus, cette prise en charge a été mise en place à la suite d'un placement à l'internat de la MET.
- La **durée de Placement à Domicile la plus courte** au 31 décembre 2019 est de 35 jours, soit 1 mois et concerne les 3 dernières admissions (une fratrie de 3 enfants) en date du 27/11/2019.
- La **durée moyenne de placement** au 31 décembre 2019 est de 483 jours, 512 jours pour les filles et 458 pour les garçons. Cette moyenne est plus élevée que l'an passé.

Le service de Placement à Domicile a suivi **43 enfants** en 2019 se répartissant de la manière suivante : 24 garçons et 19 filles, (dont 12 enfants – 10 garçons et 2 filles – avec une reconnaissance MDPH) âgés de 6 à 18 ans conformément à l'arrêté départemental de fonctionnement.

**ENFANTS SUIVIS AU SEIN DU PAD 01/09/2015 AU 31/12/2019**

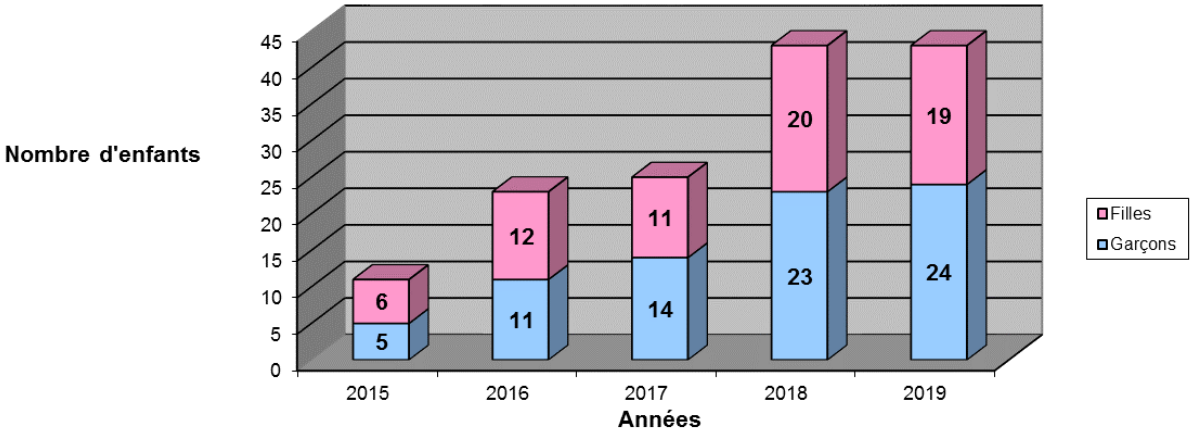

### Les admissions du Placement à Domicile

Au cours de l'année 2019, 14 enfants (6 filles et 8 garçons) ont rejoint le service de Placement à Domicile :

- 1 fille était placée en foyer
- 5 filles vivaient au domicile familial avec une mesure d'AEMO
- 4 garçons étaient en foyer
- 3 garçons vivaient dans leur famille avec un suivi AEMO
- 1 garçon vivait au domicile familial sans mesure mais des mesures antérieures ont eu lieu et le reste de la fratrie était déjà placé.
-

### Les sorties du Placement à Domicile

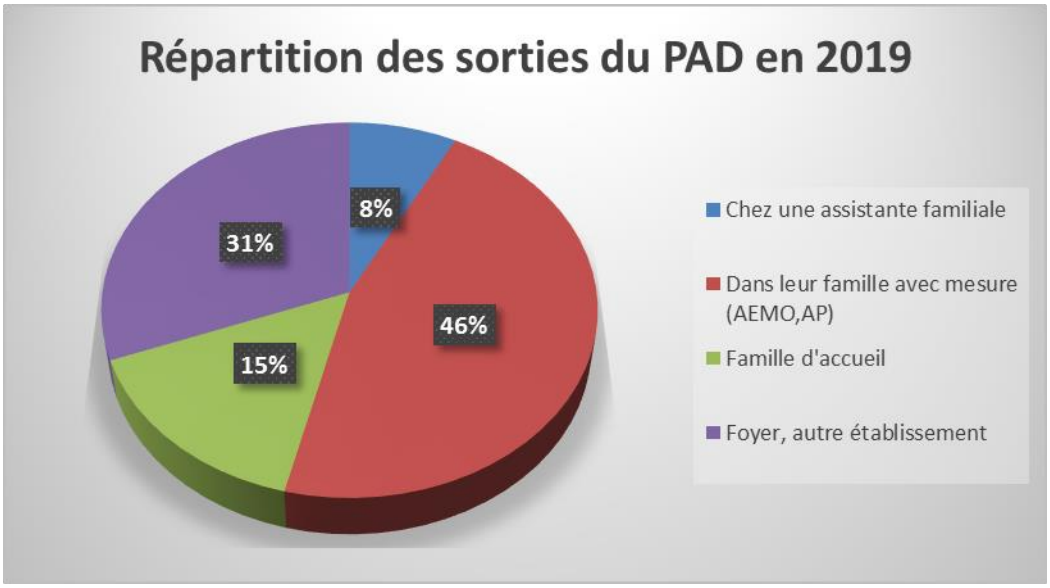


| Répartition des sorties par type d'orientation et par sexe | Nombre de Enfants |
|---|---|
| **Fille** | |
| Déménagement autre département | 1 |
| Main levée avec Suivi Social Contractualisé (SSC) | 1 |
| Orientation famille d'accueil | 1 |
| Retour en famille | 1 |
| **Total Fille** | **4** |
| **Garçon** | |
| AED ou AEMO, | 3 |
| Orientation MET | 1 |
| Retour en famille | 5 |
| **Total Garçon** | **9** |
| **TOTAL GENERAL** | **13** |

| Orientations fin de mesure | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Sexe** | **Orientation famille d'accueil** | **Orientation MECS** | **Retour en famille** | **Total général** |
| Fille | 1 | | 3 | 4 |
| Garçon | | 1 | 8 | 9 |
| **Total général** | **1** | **1** | **11** | **13** |

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, nous avons sur les 13 fins de mesures 11 retours en famille :

- 8 sorties avec main levée de placement
- 3 dont la situation est encore un peu fragile avec un suivi AEMO ou AED

- 1 orientation en famille d'accueil et une orientation en MECS concernaient une fratrie qui était accueillie par le grand-père, qui ne pouvait plus assumer le quotidien de ses petits-enfants. En commun accord avec la famille et les partenaires ASE, nous sommes convenus d'un placement en MECS pour le garçon âgé de 12 ans et d'un accueil chez une assistante familiale pour la fille âgée de 9 ans. Comparativement à 2018, nous notons une diminution du nombre de jeunes placés en MECS à la sortie du PAD :7 en 2018 et 2 en 2019, en faveur des retours en familles : 6 en 2018 et 11 en 2019.
  Ces résultats sont vraiment à remarquer car le travail auprès des familles s'avère être une réelle alternative aux placements « classiques ». Le fait d'avoir un éducateur pour 6 situations permet aussi un réel accompagnement individualisé et de grande proximité.

## 3.2 Les replis/répits du PAD en 2019

Le repli ou répit, « mise à l'abri temporaire », est un accueil à court terme sur un des internats de la Fondation : la MECS de la Trinité pour les 6 à 13 ans ; la MECS « la Guitare » pour les garçons de 14 à 18 ans et la MECS « Villa Marie Ange » pour les filles de 14 à 18 ans.

C'est une période d'éloignement nécessaire entre l'enfant et sa famille, durant lequel l'équipe et la psychologue mènent un travail pour désamorcer la situation et apporter des solutions et des outils adaptées avec la famille et l'enfant.

Le repli ou répit doit permettre un retour au domicile familial apaisé et serein, pour la majorité des situations.

Dans certains cas où la situation de crise est telle qu'un retour en famille ne peut être envisagé de manière pérenne, le repli permet d'accompagner le jeune et sa famille à envisager une autre orientation.

Les objectifs étant de permettre :
- à l'enfant en période de « crise » d'être mis à l'abri et protégé
- à la famille d'avoir une solution d'hébergement momentanée de leur enfant en cas de difficultés
- à l'enfant ou à la famille de prendre du recul en dehors de la pression ou de la tension dans la vie quotidienne.

Durant l'année 2019, 9 enfants ont bénéficié du repli. Selon l'âge de l'enfant les replis/répit s'organisent :
- sur la MECS de la Maison de l'Enfance de la Trinité pour les 6 - 13 ans
- sur La MECS « La Guitare » pour les jeunes garçons de 14 à 18 ans

- sur la MECS « Villa Marie-Ange » pour les jeunes filles de 14 à 18 ans.

Enfin, rappelons que la durée peut être de quelques jours à plusieurs semaines. Les éducateurs du PAD interviennent auprès des éducateurs de l'internat pour organiser le suivi éducatif de l'enfant.

| MOIS | NOMBRES DE JOURS DE REPLI | NOMBRES D'ENFANTS CONCERNES |
|---|---|---|
| JANVIER | 0 | 0 |
| FEVRIER | 7 | 1 |
| MARS | 4 | 1 |
| AVRIL | 2 (1jour par enfant) | 2 |
| MAI | 0 | 0 |
| JUIN | 0 | 0 |
| JUILLET | 0 | 0 |
| AOUT | 33 (31 + 2) | 2 |
| SEPTEMBRE | 8 | 1 (même enfant qu'en août) |
| OCTOBRE | 0 | 0 |
| NOVEMBRE | 2 | 1 |
| DECEMBRE | 4 (2 x 2 jours) | 2 |
| TOTAL | 60 | 9 |

Le nombre d'enfants concernés par un repli est stable et représente 9 situations.
Par contre, le nombre de jours de repli a diminué de manière conséquente passant de 133 en 2017 à 95 en 2018 à 60 en 2019, soit 37 % de moins par rapport à 2018 et 55% de moins par rapport à 2017.

## 3.3 Analyse des replis/répits du PAD en 2019

- 2 à la suite de l'hospitalisation des mamans : ces replis concernent deux situations, à savoir une fratrie et 1 enfant
- 2 pour relation conflictuelle mère/enfant pour apporter un soutien et permettre de faire émerger des solutions au sein de la famille
- 1 à la suite du départ en cure de désintoxication d'un parent
- 1 répit pour permettre à la jeune et son père de travailler leur relation afin que chacun prenne conscience des attentes de l'un envers l'autre.
- 1 pour lequel la situation familiale devenait de plus en plus compliquée au domicile : le jeune avait du mal à trouver sa place. Ce moment de répit a permis à la famille de prendre conscience de la place qu'ils donnent à chacun des enfants
- 2 replis concernent une fratrie dont le grand-père qui en avait la charge, n'arrive plus à gérer le quotidien. En accord avec la famille et les référent sociaux, ces replis ont permis de préparer une orientation de placement pour le garçon âgé de 13 ans en MECS et pour la fille âgée de 10 ans en famille d'accueil.

## 3.4 Transferts

### 3.4.1 Séjour dans le Var à Roquebrune sur Argens.

Le service placement à domicile a organisé un séjour d'un week-end pour les familles bénéficiant d'une prise en charge au PAD du vendredi 14 au 16 juin 2019.

4 familles monoparentales en ont bénéficié dont 4 adultes et 9 enfants. L'encadrement était composé de 3 éducateurs(trices).

L'objectif de ce séjour a été d'observer la relation intrafamiliale, l'organisation des familles et l'interaction des parents avec leurs enfants dans la prise en charge du quotidien et la mise en place de jeux ludiques ou autres.

Ce séjour a aussi permis de profiter d'un temps entre familles, de pouvoir rencontrer d'autres parents, de sortir de leur quotidien et de développer l'entraide que chaque famille peut apporter avec ses compétences.

**Les objectifs visés**

- Permettre aux enfants de partager des moments avec leurs parents et fratrie en dehors de l'environnement familial.
- Être à l'écoute et dans la relation, travailler autour de leur compétence parentale.
- Permettre à l'équipe d'affiner leur analyse, leur constat la dynamique et mettre en place un accompagnement le plus adapté possible.
- Regard positif sur les compétences des parents
- Comprendre leurs valeurs, leur norme.
- Observer l'adaptation des familles dans un lieu autre que leur domicile dans leur éducation, leur autorité etc…

Lors de la réunion de préparation, les familles ont su se saisir du projet et ont proposé naturellement la prise en charges des repas ainsi que du l'organisation du quotidien.

Une maman a préparé un couscous et un autre parent une paella pour le plaisir de tous…

## 3.5 Les fêtes organisées par le PAD

Chaque année l'équipe met en place la fête de l'été et Noël pour les familles accompagnées.

L'objectif est de rencontrer toutes les familles et de passer un moment d'échange et de convivialité, cela permet aussi aux familles de se rencontrer.

**Fête de l'été** :
Cette année, autour de jeux de kermesse, l'équipe a investi les parents au déroulement de la journée : ils ont participé aux jeux en tenant les stands et à la distribution des lots, et ont su s'y investir.

Chaque jeu permet aux enfants de gagner des points, afin de bénéficier de lots.

**Fête de Noël** :
Cette année, l'équipe a mis en place le visionnage d'un film dans un décor de Noël.

Des activités ludiques, telle que la création des boites à bijoux à l'aide de peintures, ont été mises en place par les éducateurs. Les enfants ont pu ensuite garder leur création.
Un goûter a été proposé avec la remise d'un cadeau à chaque enfant du Placement à Domicile.

Ces deux temps ont permis aux familles et aux éducateurs de renforcer les liens de confiance.
Les parents se rencontrent et partagent des moments ludiques avec leurs enfants. Cela permet aussi aux familles de faire connaissance avec toute l'équipe du Placement à Domicile.

## 3.6 Participation à la No Finish Line

Cette année encore l'équipe du Placement à Domicile a participé à la manifestation de la No Finish Line organisé par l'association *Children and Futur* et la N*o Finish Line de Nice.*
Il s'agit de marcher ou courir autour d'un circuit, le but étant de récolter des fonds qui seront par la suite destinés à la réalisation de projets pour des enfants défavorisés en France et à travers le monde.

## 3.7 Les visites à domicile dans le projet d'accompagnement des missions du PAD

En 2019, le service du Placement à Domicile a comptabilisé 668 visites à domiciles : 741 étaient prévues, soit 10% d'annulation. Les Visites à Domiciles représentent 1.068,25 heures de travail sur l'année, hors entretiens à domicile par la psychologue.

260 rencontres partenariales à l'extérieur (MSD, écoles, etc…) ont eu lieu sur 277 étaient programmés, soit 6% d'annulation.

Avec un 0,5 ETP de psychologue, le service a réalisé 19 entretiens familiaux sur 35 étaient programmés, 13 entretiens individuels sur 26 programmés et 18 entretiens psychologiques à domicile sur 26 programmés.

Depuis octobre 2018, le service de Placement à domicile a développé les interventions des psychologues à domicile dans le but de faciliter les rencontres avec les familles.
Cette modalité d'intervention a également permis de recueillir et d'observer des éléments cliniques très précieux compte-tenu de l'authenticité des interactions entre chaque membre de la famille au sein de leur environnement. Après plusieurs mois de pratiques, les visites à domicile apparaissent comme un outil novateur qui donne une valeur ajoutée aux interventions plus « classiques » du psychologue (entretiens familiaux, entretiens individuels, liens avec les partenaires, éclairage clinique durant les temps formels et informels avec les éducateurs, rédaction de compte-rendu).

Dans sa pratique, le psychologue est à même de définir et d'ajuster ses outils en fonction de la singularité de la problématique familiale.
A noter que le travail du psychologue en service de Placement à domicile, et dans d'autres services de protection de l'enfance, est spécifique en ce qu'il nécessite de composer avec l'absence de demande des familles, pour qui la présence du psychologue est imposée par le fonctionnement du service.

Chacune des familles ayant sa propre représentation du psychologue, parfois avec une vision fantasmatique de quelqu'un qui peut « lire dans les pensées », l'approche psychologique n'est pas systématiquement bien accueillie.
Dans beaucoup de cas, la famille a déjà rencontré des professionnels de santé (psychologues, psychiatres) dont la représentation actuelle est nourrie par ces expériences passées positives ou négatives.

Pour illustrer l'apport du psychologue dans l'accompagnement d'une famille au sein du PAD, nous avons choisi de réaliser une présentation quantitative des problématiques familiales prises en charge actuellement au sein du PAD afin de mettre en lumière la diversité des situations rencontrées et, de fait, les capacités d'adaptation du binôme éducateur/psychologue face à ces systèmes familiaux multiformes.

**En quelques chiffres : les configurations familiales prises en charge actuellement au PAD et facteurs de vulnérabilité.**

Parmi les familles prises en charge actuellement sur le service de PAD, 90% sont des familles monoparentales (contre 10% seulement de famille « traditionnelle »).

Parmi ces familles monoparentales :
- dans 42% des cas, un des deux parents est absent (éloignement géographique, rupture de lien)
- dans 36% des cas, le couple parental exerce conjointement leur parentalité
- dans 17% cas un des deux parents est décédé,
- et dans 5% des cas, un des deux parents est incarcéré.

## 3.8 Éléments de conclusion

En 2019, il y a eu 52 demandes d'admission correspondant à 41 familles.
Au 31/12/2019, 25 mesures étaient en attente d'un Placement à Domicile et 8 ont été annulées. Nous comptabilisons à ce jour plus d'une trentaine de situations encore en attente de prise en charge.
Il y a eu 1 refus d'admission car la demande concernait un enfant âgé de moins de 6 ans.

Cette année, nous remarquons que le travail de proximité et le lien avec l'environnement familial permettent aux familles de se mobiliser et de développer leurs compétences parentales.
Les familles arrivent à trouver d'elles-mêmes les moyens de mise à distance adaptés, ce qui entraîne aussi la diminution des replis.

Il apparaît aussi que lorsque les mesures de PAD sont effectives rapidement, les durées de placement sont moins longues, car l'intervention permet d'apporter et de donner rapidement aux familles la confiance en leurs capacités parentales, nécessaire dans la prise en charge de leurs enfants au quotidien.

Cependant, le nombre de demandes d'admissions ne cesse de croître et nous ne pouvons malheureusement pas y répondre.
La durée d'attente pour une prise en charge par le service du PAD entraîne des dégradations dans certaines situations et cela peut parfois aboutir à une orientation vers un placement.

Un projet d'extension du Placement à Domicile a été proposé en 2019 à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance et nous sommes dans l'attente de leur réponse.

# 4 LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE « Lieu Ressource »

Dans le cadre du CPOM 2018-2022, « *afin de diversifier, d'inventer des modes d'accompagnement adaptés aux situations des enfants et des jeunes accueillis pour lutter contre le décrochage scolaire, soutenir et anticiper leur insertion sociale, professionnelle de demain* ».

## 4.1 Objectifs et présentation du Lieu Ressource

**Les objectifs du Lieu Ressource sont :**

- « *Lutter contre le décrochage des enfants et des jeunes en difficulté et intervenir en amont pour éviter les situations de rupture, en mettant en œuvre des actions d'accompagnement vers l'autonomie afin de favoriser leur insertion sociale de façon individualisée et en expérimentant aussi des pédagogies alternatives* ».

**Présentation du Lieu Ressource**

Le Lieu Ressource est proposé aux différents services du secteur Enfance-Jeunesse-Familles accueillant des jeunes de 6 à 18 ans en rupture ou en décrochage scolaire, le plus souvent dans l'attente d'une orientation ou dans l'errance sociale et psychologique.
Le Lieu Ressource utilise des ateliers comme vecteurs d'apprentissages afin que les jeunes retrouvent l'envie et le goût pour penser leur devenir.

C'est un accompagnement très individualisé et nous utilisons divers supports pédagogiques pour :
- Permettre à l'usager une ouverture sur l'extérieur et travailler la socialisation
- Rompre l'isolement
- Favoriser le lien avec le monde environnant

Selon les situations, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires des jeunes concernés. Afin d'éviter les ruptures scolaires et sociales, elle est aussi sollicitée pour construire le suivi pédagogique de l'enfant avec les partenaires.

Les objectifs du Lieu Ressources sont :
- Remobiliser et revaloriser sur un plan scolaire
- Travail autour de l'estime de soi
- Permettre un moment de recul
- Eviter les situations de rupture
- Donner un soutien pour leur permettre de dépasser leurs angoisses
- Soutenir le projet soit de réorientation soit de rescolarisation
- Travail autour de la prévention
- Confrontation à la réalité
- Accompagnement vers une professionnalisation (apprentissage, stage, service civique…)

## 4.2 Les activités support du Lieu Ressource

- Médiation artistique
- Soutien à la scolarité
- Recherche professionnelle, recherche sur le terrain de stage
- Activités au jardin partagé
- Atelier culinaire
- Activité sportive
- Epicerie sociale
- Actes ressource pour la découverte de métier manuel

Elles sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune.

### 4.2.1 Développer les compétences et le pouvoir d'agir des jeunes

***Salle d'accueil***

Cette salle a été entièrement réalisée par les jeunes pris en charge par le service en utilisant des palettes.

***Atelier réparation des VTT de la MET***

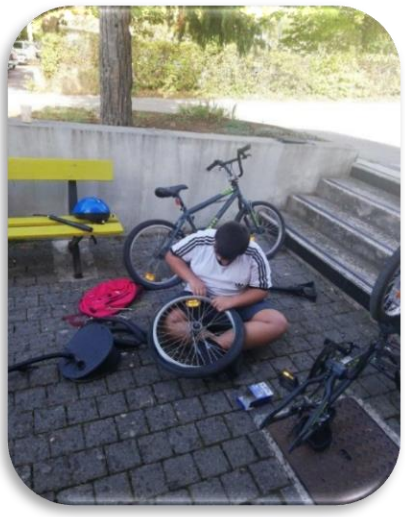

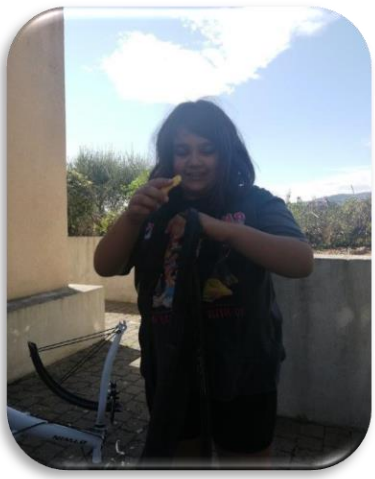

### 4.2.2 Le sport au Lieu Ressource

L'activité physique est un support qui va permettre aux jeunes de développer des ressources physiques, sociales et psychiques. La pratique sportive apporte au jeune l'apprentissage de nouvelles règles de jeu. Elle l'aide à développer diverses connaissances, notamment sur le matériel sportif, comment l'utiliser, l'entretenir et le respecter. Elle apprend également à l'enfant à travailler sur sa capacité d'écoute et de concentration et développe chez le jeune une réelle volonté de se dépasser.

A travers l'activité physique et d'équipes mixtes (enfants/éducateurs), nous aidons l'enfant à favoriser les liens entre l'équipe éducative et les enfants, ainsi que les liens d'enfants à enfants. Pour ce faire, nous organisons des rencontres entre les différents services de la Fondation. Le Lieu Ressource, en lien avec l'AED, organise chaque premier mercredi du mois une activité sportive sur les terrains de sport de la MET.

L'activité sportive permet également à l'enfant de changer d'environnement. Grâce à un partenariat avec le musée du sport, il est possible d'organiser des visites et d'y emmener un groupe de jeunes. Nous organisons aussi des balades en extérieur, au Mont Boron ou à la cascade de Gairaut par exemple. Les jeunes participent à des actions sportives organisées comme la No Finish Line, la Caravane du Sport. La pratique de la boxe peut favoriser une maîtrise de soi pour certains d'entre eux.

Grâce à ces pratiques, il est possible d'apporter aux jeunes une certaine hygiène de vie en travaillant également sur une meilleure alimentation en lien avec la mise en place du « jardin partagé ».

### 4.2.3 L'éducation grâce aux différents supports

***L'apprentissage scolaire***

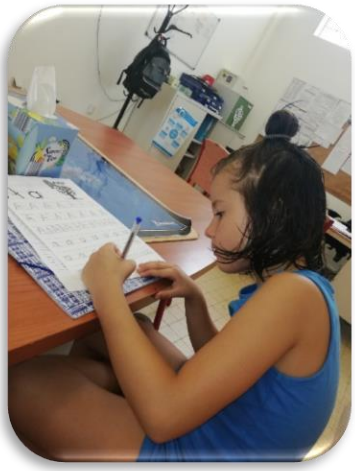

***Les pratiques artistiques***

Les enfants accueillis au Lieu ressource ont participé à la confection des décorations de Noël pour les différents services de la MET.
Des ateliers collectifs ont été proposés afin d'initier les jeunes à différentes techniques artistiques.

L'apprentissage par l'art favorise un rapport différent à l'expression tout en facilitant la concentration, la mobilisation et les capacités des jeunes à renforcer leur estime de soi.

### 4.2.4 Les partenariats avec les services de la Fondation de Nice PSP ACTES

***Education à la solidarité et à de futurs métiers***

L'objectif est de découvrir le mode du travail, de susciter des envies et des désirs, de découvrir et/ou de renforcer des compétences.

***Partenariat avec l'épicerie solidaire.***

Tous les mardis, les jeunes participent aux activités de l'épicerie solidaire.

***L'ATELIER CUISINE :*** **Confection de divers buffets pour les services de la Fondation**

C'est une action qui se déroule toute l'année à raison d'une fois par semaine.

Choisir des recettes en leur donnant les moyens de varier les plats, lister les ingrédients nécessaires à l'élaboration de la recette choisie font partie des apprentissages. Faire les courses permet de travailler les notions de budget avec les jeunes.
La participation de chacun suppose le partage des tâches et le respect de l'autre.

Cuisiner est une expérience sensorielle à travers un travail collectif qui renforce l'estime de soi.
Un des objectifs est que les jeunes s'approprient et expérimentent des techniques de cuisson, de nouvelles recettes, des techniques de coupe avec des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser ni de consommer.

Au-delà, il s'agit d'un accompagnement autour de la socialisation, à travers des moments d'échanges de savoirs de traditions culinaires. Ces moments de convivialité sont très valorisants et qui contribuent aux à grandir l'estime de soi des jeunes.

Le choix de recettes équilibrées permet un accompagnement à l'éducation de l'hygiène alimentaire.

### ***Partenariat avec la Ressourcerie***

Ce lien avec la Ressourcerie permet aux jeunes de découvrir des métiers qu'ils ne connaissent pas et s'enrichir tant d'un point de vu manuel que par la rencontre de personnes aux pédagogies et approches différentes.
Ils ont la possibilité de participer à la rénovation et la réparation de meubles en utilisant diverses machines, des outils et des matériaux qu'ils n'ont pas l'habitude de manipuler.

## 4.2.5 Exemples illustrés des activités du Lieu ressource

### ***Visite d'une animalerie***

Cette année pour la première fois, nous avons ébauché un projet sur *la médiation animale,* comme support d'apprentissage à de nouveaux comportements ou à de nouvelles formes d'interactions. Nous comptons développer des partenariats pour expérimenter cette action à plus long terme.

Arrivée des oiseaux au Lieu Ressource : ils ont été surnommés Yellow pour le mâle, et Stone pour la femelle. Nous espérons qu'ils donneront naissance à de nouveaux résidents dès l'arrivée du printemps.

## ***Activités durant les vacances scolaires***

Pendant les vacances scolaires, nous faisons découvrir aux jeunes des activités, des paysages, des nouveaux plaisirs pour favoriser des moments de partage et de souvenirs …

## ***Journée base Nature de Fréjus***

L'utilisation des VTT, réparés lors de l'atelier vélo, a été l'aboutissement des efforts.

## 4.3 Fréquentation du Lieu Ressource

### Statistiques du 01/09/2019 au 31/01/2020

| *NOMBRE DE JEUNES SUIVIS DEPUIS LE 01/09/2019 répartition par sexe et service demandeur Age moyen* | | |
|---|---|---|
| | **Service demandeur** | **Moyenne d'âge** |
| **Filles** | | |
| *MET* | 6 | 11 ans |
| *PAD* | 5 | 11 ans |
| *VMA* | 2 | 15 ans |
| **Total Filles** | **13** | **12 ans** |
| **Garçons** | | |
| *AED* | 2 | 12 ans |
| *GUITARE* | 2 | 15 ans |
| *MET* | 7 | 11 ans |
| *PAD* | 5 | 13 ans |
| **Total Garçons** | **16** | **12 ans** |
| **GENERAL** | **29** | **12 ans** |

L'âge le plus élevé :
- chez les filles est de 16 ans
- chez les garçons est de 15 ans

L'âge le moins élevé :
- chez les filles est de 8 ans
- chez les garçons est de 9 ans

| *NOMBRE DE JEUNES SORTIS DEPUIS LE 01/09/2019 répartition par sexe et service* | |
|---|---|
| **Filles** | |
| *MET* | 3 |
| *PAD* | 1 |
| **Total Filles** | **4** |
| **Garçons** | |
| *AED* | 1 |
| *GUITARE* | 1 |
| *MET* | 1 |
| *PAD* | 1 |
| **Total Garçons** | **4** |
| **GENERAL** | **8** |

**Analyse des sorties**

- 1 jeune fille dont la scolarité ordinaire n'était pas adaptée : le travail en partenariat avec l'établissement scolaire et les différents partenaires sociaux a permis de mettre en évidence la nécessité d'une orientation en classe ULIS pour son entrée en 6ème au collège.
- Une adolescente, exclue à plusieurs reprises du collège, ne souhaitait plus continuer sa scolarité. En accord avec la jeune et la famille, nous avons revu son projet scolaire vers une orientation en 3ème prépa professionnelle
- Une adolescente qui était en rupture scolaire : sa prise en charge a permis une inscription en CAP pâtisserie au Lycée Escoffier
- 3 jeunes, dont les difficultés scolaires étaient liées au manque d'organisation dans le travail, le suivi, la prise de note et à l'incompréhension des énoncés. Le soutien apporté par le service et le travail en collaboration avec leurs établissements respectifs ont permis aux enfants de trouver leur propre rythme. Ils peuvent désormais suivre un cursus scolaire habituel.
- 2 jeunes dont la problématique supposait une orientation spécifique afin de leur éviter une exclusion définitive qui aurait pu compromettre le projet de réorientation. Elles ont pu être orientées, l'une au CIP « la NARTASSIERE » et l'autre à l'IAP Manosque.

| ***ACCOMPAGNEMENT EN PÉRIODE SCOLAIRE ET VACANCES du 01/09/2019 au 31/01/2020*** | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | **Scolaire** | **Scolaire et vacances** | **Vacances** | **TOTAL** |
| Fille | 1 | 9 | 3 | **13** |
| Garçon | 6 | 8 | 2 | **16** |
| **TOTAL** | **7** | **17** | **5** | **29** |

| ***ACCOMPAGNEMENT EN PÉRIODE SCOLAIRE ET VACANCES du 01/09/2019 au 31/01/2020*** | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | **Scolaire** | **Scolaire et vacances** | **Vacances** | **TOTAL** |
| Fille | 1 | 9 | 3 | **13** |
| Garçon | 6 | 8 | 2 | **16** |
| **TOTAL** | **7** | **17** | **5** | **29** |

| ***DURÉE D'ACCOMPAGNEMENT (en jours) du 01/09/2019 au 31/01/2020*** | | | |
|---|---|---|---|
| | **Minimum** | **Maximum** | **Moyenne** |
| Fille | 1 | 141 | 79 |
| Garçon | 1 | 141 | 76 |

La durée moyenne d'accompagnement est de 76 jours.

## 4.4 Les partenaires du Lieu Ressource

| Partenariats en internes | Partenariats et réseaux externes |
|---|---|
| - Epicerie solidaire (Banque alimentaire)<br>- Actes ressource<br>- Commission sport<br>- CHRS<br>- AED<br>- PAD<br>- Foyer « La Guitare »<br>- Foyer « Villa Marie-Ange »<br>- Maison de l'Enfance de la Trinité (groupe des petits et des grands) | - Musée du sport<br>- Musée Matisse<br>- MAMAC<br>- Musée à Tourette-Levens<br>- Parc Phoenix<br>- Médiathèque de la Trinité<br>- Association Children's future<br>- Association monégasque les enfants de Frankie<br>- Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile<br>- Bureau d'Information Jeunesse<br>- Fondation Maegh |

**Les partenaires scolaires**

- Collège Mistral
- Collège Fabre
- Collège L'Archet
- Collège Saint-Exupéry
- Collège SEGURANE
- Collège DURUY
- Collège de la BOURGADE
- Collège Jean GIONO
- Ecole Primaire Pierre Merle à l'Ariane
-

**Les partenaires de la formation professionnelle**

- Mission Locale
- Institut de l'Automobile(IFA)
- CFA Carros
- CFA P. Augier
- Chambre des métiers

**Les partenaires des structures spécialisées**

- ITEP la Luerna
- SESSAD la Luerna
- Hôpital Lenval (accueil de jour, CPJA)

**Les dispositifs**

- MLDS : Mission de Lutte contre le décrochage scolaire
- SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
- Séquentiel
- PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

Nous réfléchissons et nous mettons en place, avec les établissements scolaires et les équipes éducatives, des accueils séquentiels avec un emploi du temps aménagé entre classe et lieu ressource. Un contrat écrit est engagé avec le jeune, le référent du service demandeur, et le lieu ressource : ce qui permet de construire l'accompagnement de chaque jeune selon ses besoins, son rythme et la durée de la prise en charge.

## 4.5 Le jardin partagé

Le potager est une action qui vise à apporter un échange avec les jeunes et les adultes avec la possibilité de la vivre avec les différents services.

Cette action consiste à apporter aux enfants la connaissance du terroir et un apprentissage au jardinage : désherber, labourer, planter, arroser, récolter, éveiller leurs sens, leur faire découvrir comment les plantes et les légumes et les fruits poussent. Ils peuvent tout au long de la saison estivale prendre conscience de la notion de temps entre la plantation et la récolte. De plus, cet accompagnement permet un apprentissage aux règles à respecter comme les moments d'arrosage, la période de récolte et la régularité pour l'entretien.

La participation de tous favorise l'entraide : il s'agit de donner à chacun l'opportunité d'échanger, de (re)transmettre à l'autre ce qu'ils ont acquis au fils du temps.

***Atelier jardinage animé par Cécile de Apis Mellifera***

Tout au long de l'année les enfants élaborent des recettes à partir des fruits et des légumes de saison qu'ils récoltent eux-mêmes.

## 4.6 Eléments de conclusion

Le projet du Lieu Ressource est toujours en évolution pour permettre une prise en charge plus large et plus adaptée.
Cette année, nous avons développé l'approche de « l'aller vers », ce qui a permis une approche auprès de publics difficiles à atteindre où, bien souvent, la relation avec les différents services était rompue. Cela a permis de rétablir la relation et d'essayer de remobiliser les jeunes et les enfants autour d'un projet construit avec eux et pour eux.

Cette approche permet de proposer un accompagnement à la fois individuel et collectif.
Les prises en charge se font en étroite collaboration avec le service demandeur, les référents sociaux et quand cela est possible avec la famille.

Nous notons que majoritairement les jeunes se remobilisent et poursuivent leurs projets après la prise en charge au Lieu Ressource.

# 5 GESTION DES MOYENS HUMAINS

## 5.1 Organigramme du secteur Enfance-Jeunesse-Familles

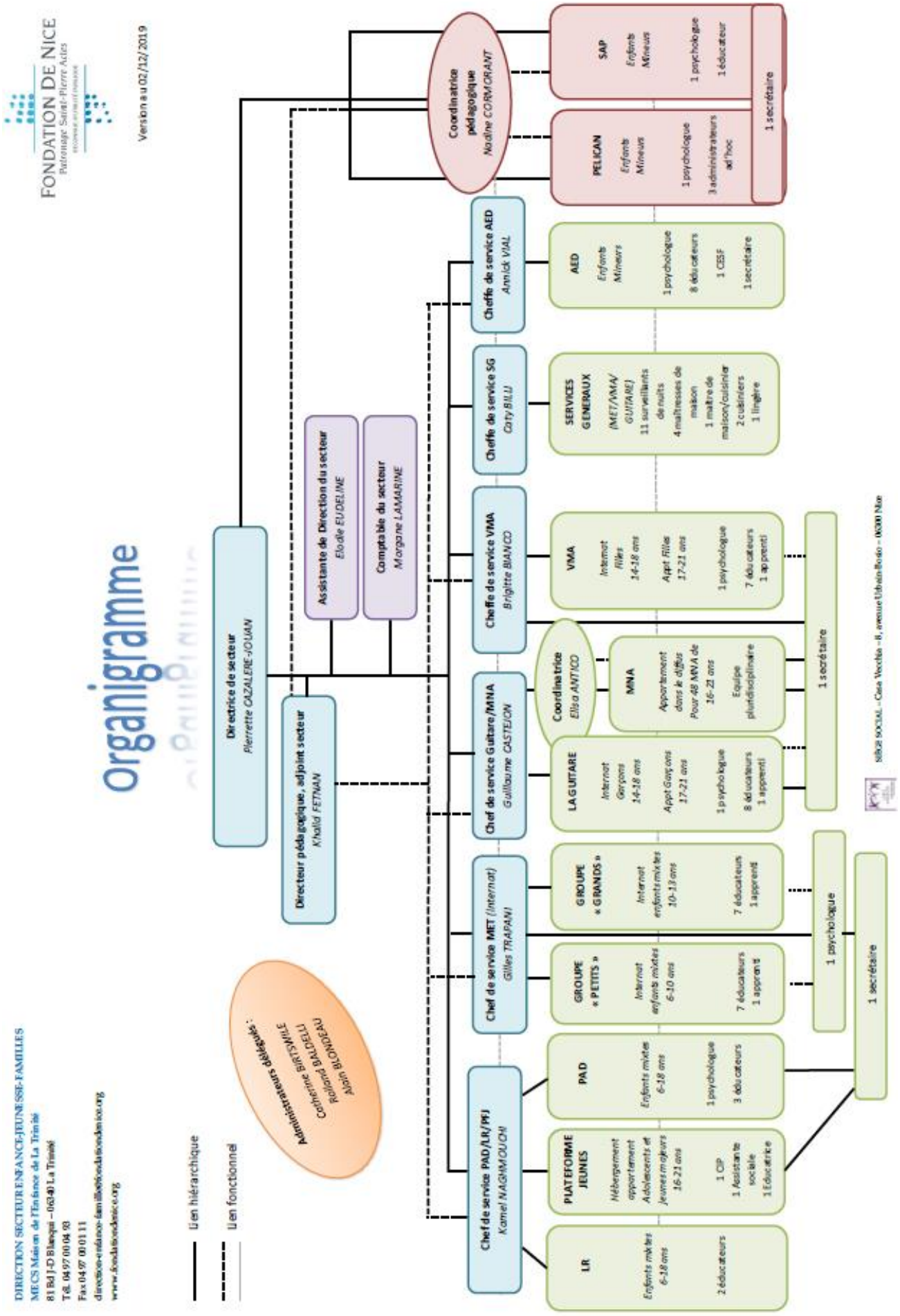

## 5.2 Formation des personnels du secteur

**Les formations effectuées en 2019** :

| INTITULEES DES FORMATIONS | NOMBRE DE SALARIES |
|---|---|
| Licence professionnelle : Cadres intermédiaires des établissements sanitaires | 1 |
| Enfants et adolescents victimes d'agression sexuelle prise en charge des enfants et des parents | 1 |
| Comprendre les troubles de la personnalité | 1 |
| Tuteur de proximité : les bases | 1 |
| Maitre d'apprentissage | 2 |
| Initiation : pratique du soudage (arc électrique sur acier) | 1 |
| Bientraitance | 31 |
| Suivi des familles en référence à l'approche systémique | 17 |
| Les violences conjugales et la loi, approche du droit pénal et du droit civil | 2 |
| Travail avec les familles | 5 |
| Alerte et signalement en cas de situation grave | 3 |
| Nouveau code des marchés publics: la réponse électronique | 1 |
| Colloque : Séparations conjugales conflictuelles : quelles maltraitances pour l'enfant? | 2 |
| Sensibilisation à l'activité sportive au travail | 12 |
| Bientraitance et protection de l'enfance | 2 |
| 12ème Assises nationales de la protection de l'enfance | 2 |
| Santé mentale | 2 |
| Approche systémique des violences conjugales, l'accompagnement des enfants dans le cadre de l'incarcération | 2 |
| Nouvelles pistes pour aborder les troubles des conduites chez les adolescents | 4 |
| Traumatismes de l'enfant et ses conséquences à l'adolescence | 10 |
| L'intelligence Collective : la prise de parole | 2 |
| La violence : prévenir et gérer les situations difficiles | 11 |
| Anglais | 4 |
| Excel/Word | 6 |
| Recyclage SST | 9 |
| Développement du pouvoir d'agir | 10 |
| Co-developpement | 1 |
| Soutenir les structures accompagnant des MNA module 2 Faire évoluer sa pratique dans l'accompagnement des MNA | 5 |

La Fondation de Nice va former l'ensemble de ses personnels sur 3 ans au développement du pouvoir d'agir.

Les formations sur la thématique de la Bientraitance, débutées en 2018 auprès de l'ensemble des salariés du secteur, ont été achevées en 2019.

### La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire : indispensable pour la protection des enfants

| Interventions/Établissements | Maison de l'Enfance | Guitare-MNA | Villa Marie-Ange |
|---|---|---|---|
| **Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie** | • 13 mai<br>• 20 mai<br>• 27 mai<br>• 09 septembre | • 1er octobre | • 26 novembre |
| **Évacuation nocturne** | 18 octobre 2019 | 26 juin 2019 | 24 septembre 2019 |
| **Évacuation diurne** | 10 juillet 2019 | 18 novembre 2019 | 25 novembre 2019 |

La formation continue annuelle des cuisiniers aux procédures HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point, soit Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise) est assurée et suivie par la société POMARES.

### La supervision des équipes éducatives : un soutien indispensable

Une supervision est mise en place pour soutenir les équipes éducatives des 3 internats, des services de placement à domicile (Placement à Domicile et AED), de PELICAN-SAP.
En 2019, suite à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP), il a été repéré un besoin pour prévenir les risques psychosociaux des cadres hiérarchiques (hors direction). À ce propos, une supervision a été mise en place a raison d'une fois par mois.

L'objectif étant de réfléchir et d'adapter au mieux les pratiques éducatives en fonction des enfants accueillis.

Les supervisions de l'équipe éducative sont assurées par 3 psychologues extérieures, à un rythme d'une séance de 2 heures, 8 fois et par groupe.

### Les stagiaires accueillis en 2019

Dans le prolongement de la politique d'accueil des stagiaires à la Fondation, le secteur a accueilli, au travers de ses 10 services, 16 stagiaires au cours de l'année, répartis comme suit :

- 10 éducateurs spécialisés
- 1 moniteur-éducateur
- 2 Conseillères en Économie Sociale et Familiale
- 1 CAFERUIS
- 3 élèves avocats
- 4 psychologues
- 2 secrétaires
- 2 stages de découverte des métiers de l'éducation spécialisée
- 1 stage d'observation à Pelican dans le cadre d'un master en anthropologie
- 2 périodes de mise en situation en milieu professionnel au niveau des services généraux

### Contrats d'apprentissages :

4 jeunes apprentis éducateurs spécialisés (2 à la Maison de l'Enfance, 1 à la Villa Marie-Ange et 1 à La Guitare) depuis septembre 2017 sont en contrat d'apprentissage pour 3 ans.

Ces stagiaires et ces apprenties apportent une réelle plus-value au travail quotidien en apportant un regard extérieur nouveau sur les pratiques.

## 5.3 Absentéisme

**Nombre de journée d'absence au niveau du secteur**

| | Catégorie professionnelle | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| site | ADMINISTRATIFS | APPRENTIS | ENCADREMENT | PSYCHOLOGUES | SERVICES GENERAUX | TRAVAILLEURS SOCIAUX | Total général |
| AED | 1 | | 219 | | | 18 | 238 |
| GUITARE | | | 34 | 29 | 977 | 29 | 1069 |
| LIEU RESSOURCE | | | | | | 66 | 66 |
| MET | | 21 | | | 327 | 460 | 808 |
| MET/PFJ | 46 | | | | | | 46 |
| MNA | | | | | | 109 | 109 |
| PAD | | | | 358 | | 267 | 625 |
| MET/PAD | 279 | | | dont 58 jours de mi-temps thérapeutique | | | 279 |
| PELICAN | 22 | | 12 | 15 | | 221 | 270 |
| PFJ | | | | | | 97 | 97 |
| SAP | | | | 3 | | 106 | 109 |
| SECTEUR | 7 | | 3 | | | | 10 |
| VMA | | | | | 95 | 76 | 171 |
| Total général | 355 | 21 | 268 | 405 | 1399 | 1449 | 3897 |

**Commentaires**

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles comptabilise **3.897 jours d'absences calendaires pour l'année 2019 au niveau du secteur**.

Sur 3.897 jours d'absences nous pouvons noter :

- 58 jours d'absences pour congés exceptionnels (journée enfant malade, congés pour évènements familiaux)
- 75 jours de maladie professionnelle (reconnue par la CPAM) pour un personnel des services généraux à la MET
- 275 jours de congés pour maternité (150 pour le PAD et 150 pour PELICAN)
- 206 jours d'arrêt maladie pour 1 personnel ayant une affection longue durée

**Le personnel éducatif**

1449 jours de maladie au niveau du secteur, mais il faut prendre en considération :

- 3 grossesses, soit 275 jours de maternité et un congé paternité de 14 jours
- 206 jours d'arrêt pour affectation longue durée

- 1 personnel au service MNA arrêté depuis le mois de juillet 2019 et totalisant 154 jours de maladie

**Les services généraux**

- 365 jours de maladie pour accident du travail depuis le 25/10/2018 pour un surveillant de nuit à La Guitare
- 593 jours de maladie pour 2 surveillants de nuit à La Guitare (1personnel arrêté depuis septembre 2017, 1 personnel arrêté depuis novembre 2018 ayant quitté les effectifs courant 2019)
- 158 jours de maladie pour un surveillant de nuit à La MET (personnel arrêté depuis septembre 2018 et ayant quitté les effectifs courant 2019)

**Les cadres (psychologues + encadrement)**

- 219 jours d'arrêt maladie pour 1 cadre hiérarchique
- 33 jours d'accident du travail pour un 1 cadre hiérarchique
- Un mi-temps thérapeutique suivi d'un arrêt complet sur l'année pour le cadre intermédiaire du PAD.

**L'administratif**

- 297 jours de maladie un personnel, toujours en arrêt
- 46 jours de maladie pour un personnel ayant quitté les effectifs courant février 2019

## Absences sur le site de la Maison de l'Enfance de La Trinité (Lieu Ressource, Placement à Domicile et internat)

| | ACCIDENT DU TRAVAIL | CONGES EXCEPTIONNELS | MALADIE PROFESIONNELLE | MATERNITE PATERNITE | MI-TEMPS THERAPEUTIQUE | MALADIE INFERIEURE OU EGALE A 5 JOURS | MALADIE SUPERIEURE A 5 JOURS | Total général |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ADMINITRATIFS | | 2 | | | | 2 | 321 | 325 |
| APPRENTIES | 2 | | | | | 19 | | 21 |
| PSYCHOLOGUE | | | | | 58 | 3 | 297 | 358 |
| SERVICES GENERAUX | | 9 | 75 | | | 17 | 226 | 327 |
| TRAVAILLEURS SOCIAUX | 70 | 10 | | 139 | | 45 | 529 | 793 |
| Total général | 72 | 21 | 75 | 139 | 58 | 86 | 1373 | 1824 |

**Les accidents du travail :**

- Il y a eu 1 accident de travail au Placement à Domicile. Cet accident du travail a nécessité un arrêt de 51 jours pour le personnel concerné
- Il y a eu 3 accidents du travail à l'internat ayant entrainé 10 jours, 5 jours et 4 jours maladie pour 3 personnels. Ces accidents du travail ont été causés par 2 enfants de l'internat.
  Ces situations d'enfants présentant des troubles et/ou pathologies associées ont fait l'objet au courant de l'année d'orientations spécifiques car ces prises en charges sont devenues trop compliquées à gérer en MECS. En effet, elles nécessitaient un suivi médicalisé et thérapeutique soutenu. L'un des deux enfants a été orienté en ITEP et le second en FEAM dans l'attente de la

constitution et finalisation d'un dossier MDPH visant une orientation adaptée et un établissement d'accueil spécialisé.
Un dernier accident du travail ayant entrainé un arrêt de 2 jours a été causé lors d'un déplacement en voiture. Il s'agit d'un accrochage.

- 46 jours de maladie pour un personnel ayant quitté les effectifs courant février 2019

**Les congés exceptionnels :**

- Il y a 7 jours pour enfant malade et 14 jours pour évènements familiaux

**Maladie professionnelle :**

- La CPAM a reconnu le caractère professionnel de la maladie d'un de nos cuisiniers. En effet, les affections cutanées professionnelles causés par les oxydes et les sels de nickel sont prises en charge au titre de la législation relative aux risques professionnels.
  Des équipements de protections individuelles spécifiques à cette problématique ont été achetés pour permettre la reprise du travail au personnel concerné.

**Arrêts maladie de moins de 5 jours :**

- Une apprentie cumule 10 jours d'arrêts maladie avec 5 arrêts de 2 jours
- Un travailleur social à l'internat cumule 11 jours d'arrêts maladie avec 4 arrêts maladie allant de 1 à 5 jours

**Arrêts maladie de plus de 5 jours :**

- Au niveau du personnel administratif, les secrétariats du Placement à Domicile et de la MET ont connu une année difficile. En effet, la titulaire du poste qui était en arrêt depuis octobre 2018 a quitté la Fondation en février 2019. La secrétaire qui devait la remplacer suite à une mutation interne est en arrêt longue durée et n'a pour l'heure pas encore pris ses nouvelles fonctions.
  Ces arrêts ont engendré un surcroit de travail pour le reste du personnel administratif du secteur et pour les chefs de service du Placement à Domicile et de la MET, une difficulté à soutenir et à répondre aux demandes des équipes éducatives.
  Ce personnel a été remplacé à partir de juin 2019 par une secrétaire en CDD totalement investie dans ses missions.
- Au niveau du Placement à Domicile, la psychologue titulaire a été remplacée à 50% dans le cadre de son mi-temps thérapeutique. En fin d'année, un autre 0,50 ETP de psychologue a été recruté. Aujourd'hui, le Placement à Domicile fonctionne avec 2 psychologues en CDD à mi-temps.
- Au niveau des services généraux, un surveillant de nuit comptabilise à lui seul 158 jours d'arrêt maladie de manière continue, un autre cumule 46 jours de manière discontinue.
- Le Lieu Ressource a connu un début d'année difficile. En effet, le service a un effectif de 2 personnels qui ont cumulé 65 jours d'arrêt maladie durant le 1er semestre.
  L'équipe a été renouvelée en septembre 2019
- Enfin comme déjà stipulé en amont, un personnel éducatif de l'internat a une affection longue durée (203 jours en 2019) ; un autre personnel cumule 71 jours d'arrêt maladie de manière discontinue ; un autre 61 jours de manière continue et un dernier 28 jours de manière discontinue.

# 6 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

## 6.1 Plan d'investissements

En 2019, la MET a achevé les travaux d'embellissement et de peinture des locaux démarré en 2018 ainsi que le renouvellement du mobilier des chambres des enfants et celui de l'équipe du PAD conformément au plan pluriannuel d'investissement 2018-2022, réalisé en 2017 sur 5 ans sur la durée du futur CPOM pour l'ensemble des trois services, Hébergement Trinité, PAD et Lieu ressource.

**À LA TRINITE :**

Travaux de peinture bâtiment A ……7500,00€
Travaux de peinture LR;……3920 00€
Travaux de peinture bureaux et salle des veilleurs……5635,00€
Travaux de peinture Bât B…… ……2980,00€
Achat d'un batteur 10L …… ……2160 ,00€
Achat d'un conteneur chaud …… …… ……1078 , 85€
Achat mobilier équipe PAD……2903,96€
Matériel informatique …… ……2109,60 €
Installation stores dans les chambres de tous les enfants……17 886,00 €
Renouvellement du mobilier du dernier groupe d'enfants ……14 413,82€

**Soit un total de ……60 587,23 €**

Les peintures du bâtiment B de la MECS ont été finalisées au niveau des espaces communs et de la ludisalle. Des stores ont été installés dans chacune des chambres des enfants pour améliorer le confort de leur lieu d'hébergement durant l'été. Le mobilier du groupe non doté l'année précédente a été renouvelé cette année ainsi que du matériel de cuisine pour optimiser le service rendu aux enfants.
Le Bâtiment A accueillant le PAD, le Lieu ressource, les salles de réunion communes, les bureaux de la direction du secteur et des services susnommés a été repeint entièrement.
Afin d'optimiser le travail, du matériel informatique a été renouvelé ainsi que le mobilier de l'équipe du Placement à Domicile.

## 6.2 Emprunts en cours

Pas de nouvel emprunt contracté pendant l'année 2019.

## 6.3 Organisation de l'économat et pilotage d'achat

La Fondation a fait le choix d'une centrale d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou d'hygiène pour tout le secteur y compris pour la MECS de la Trinité.

## 6.4 Sous-traitance

Le lavage des draps à la MET n'est plus confié à ALC depuis juin et le lavage des draps est désormais assuré sur place.
Le nettoyage des vitres est assuré par la société NET 06. Ils interviennent une fois tous les deux mois pour entretenir les bâtiments hébergement et administratif.

En 2019, la direction technique de la Fondation s'est occupée directement du choix du prestataire et a assuré l'entretien de l'ensemble des espaces verts.

## 6.5 Maintenance et sécurité [5]

De nombreux contrats de maintenance sont signés et ont été mutualisés au niveau du siège de la Fondation et permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens. En 2019, c'est le bureau de contrôle QUALICONSULT qui s'est chargé des contrôles périodiques (électricité, gaz, ascenseur, équipements sportifs, parafoudre…) de la Maison de l'Enfance. L'APAVE garde cependant le contrôle concernant les questions de vérification des eaux pour la légionnelle. Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » obligatoires au sein de la Maison de l'Enfance et de la Trinité.
Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, formé les personnels avec l'association secourir 06.
En 2019, un plan de mise en sûreté général a été rédigé pour chaque établissement du secteur avec eux.

## 6.6 Entretien des locaux, du matériel et des véhicules[6]

La Maison de l'Enfance de la Trinité bénéficie du soutien du Conseil Départemental pour l'entretien des bâtiments et pour les travaux importants lui incombant en sa qualité de propriétaire.

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien n'est plus dévolu à chaque établissement et le directeur technique du siège organise les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles. Une note interne a précisé aux utilisateurs des véhicules leurs responsabilités.
Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible.

## 6.7 Mise en place d'un système rondier PTI (Protection du travailleur Isolé)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :
- d'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)
- d'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

Un système de vidéosurveillance a été installé et permet de visualiser l'entrée des studios situés derrière le bâtiment A.

[5] Cf annexe 1 « tableau suivi des contrôles sécurité »
[6] Cf annexe 2 « note concernant la responsabilisation des conducteurs pour l'usage des véhicules »

# 7 GESTION DES MOYENS FINANCIERS

## 7.1 Charges de la section d'exploitation

### 7.1.1 Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

| Réalisé 2018 | Budget Prévisionnel 2019 | Budget réalisé 2019 | Ecart |
|---|---|---|---|
| 255 781,14 € | 228 738,00 € | 227 681,54€ | -1 056,46 € |

Le groupe est présenté en équilibre avec une maîtrise des coûts.
On peut toutefois noter :

**Ligne 606 « achats non stockés de matières et fournitures »** : on constate un écart de 6 629,74€ pour l'alimentation et de 4 193 € pour l'habillement. Il est lié en partie aux vêtures dont le montant attribué diffèrent selon l'âge des enfants. Un dépassement de 4396,98 € est à constater pour des achats liés à du matériel d'activités pour le lieu ressource ainsi que l'achat de chaises à la ressourcerie pour améliorer les espaces d'accueil pour les enfants et les familles dans le bâtiment A.
La ligne combustible carburant présente un dépassement de 4357,92 € lié aux nombreux déplacements à domicile du PAD.

**Ligne 6111 « services extérieurs »** : l'écart de 3225€ s'explique par des frais médicaux liés à des situations d'enfants ayant des troubles psychiatriques importants qui induisent des prescriptions médicales remboursées dans le meilleur des cas mais partiellement par la CPAM y compris des soins divers type orthopédie, dentaire, ophtalmologique…

**Ligne 611 12 « sous traitance :** l'économie réalisée de 7675,44€ sur les prestations à caractère médico-social » s'explique sur la ligne transferts qui comptabilise uniquement les hébergements et non les activités s'y référant imputées dans les activités de loisirs et vie sociale. Cette ligne sera à réajuster.

**Autres services extérieurs :**

**Ligne 6284 « prestations d'informatique à l'extérieur »** : Cette ligne n'était pas prévue au budget initialement correspond au coût du support informatique et à l'hébergement cloud. Ces prestations sont devenues indispensables dans le fonctionnement des services à la MET. Le dépassement s'élève à 8 645 €.

**Ligne « autres prestations »** : l'écart de 5096 € s'explique par la réalisation « d'un diagnostic pour une meilleure alimentation à la MECS » effectué par l'association « Apis Mellifera pour un montant de 1 268 €, une quote-part du coût des évaluations 360° des cadres pour 1 467 €.

### 7.1.2 Groupe II - Dépenses afférentes au personnel

| Réalisé 2018 | Budget exécutoire 2019 | Réalisé 2019 | Écart |
|---|---|---|---|
| 1 732 700,41 € | 1 837 313,00€ | 1 769 271,40 € | -68 041,60 € |

La valeur du point est portée à 3,80 € avec effet rétroactif au 1er février 2019 (au lieu de 3,77 € depuis le 1er février 2017)
Cet écart s'explique par un non remplacement systématique de certains postes à temps partiel et une mutualisation des personnels en particulier sur l'internat et sur le PAD.
La diminution de charges, liée à l'impact des mesures concernant la baisse des cotisations patronales à partir du 01/01/2019 (environ – 3 % par rapport à 2018), est également à prendre en compte pour expliquer ce différentiel.

### 7.1.3 Groupe III - Dépenses afférentes à la structure

| Réalisé 2018 | Budget accordé en 2019 | Réalisé 2019 | Ecart |
|---|---|---|---|
| 289 472,41 € | 310 520,00€ | 305 953,27 € | -4566,73 € |

Ce groupe génère un écart de 4566 € qui s'explique comme suit :

**Les écarts constatés sur La ligne 6156 « maintenance » de 5343,76 €** s'expliquent par les dépenses toujours importantes sur le site de la MET et qui concernent les obligations des contrôles de sécurité, les maintenances annuelles des différents matériels et équipements. Elles sont au même niveau qu'en 2018. Une augmentation de cette ligne budgétaire doit être envisagée.

**Les dotations aux amortissements des immobilisations** présentent un écart de 9606 € compte tenu de la non réalisation de tous les investissements prévus dans le PPI initial. Le choix de ne pas faire l'achat de véhicules prévus en les remplaçant par des locations longue durée entrainent également une diminution de la dotation aux amortissements.

## TOTAL GENERAL DES GROUPES I, II ET III DES CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

| Réalisé 2018 | Budget accordé en 2019 | Réalisé 2019 | Variation |
|---|---|---|---|
| 2 277 953,96 € | 2 376 571,00 | 2 302 906,21€ | -73 664,79 € |

## 7.2 Produits de la section d'exploitation

### 7.2.1 Total Groupe I – Produits de la tarification et assimilés

| Réalisé 2018 | Budget accordé en 2019 | Réalisé 2019 | Variation |
|---|---|---|---|
| 2 131 357,00 € | 2 370 471 € | 2 365 123,35 € | -5347,65 |

Cet écart s'explique par la décision du CD06 de procéder à la déduction à hauteur de 50 % sur le budget de fonctionnement de la MET du coût des frais de transport scolaire d'un mineur accueilli dans la structure en 2018.

### 7.2.2 Total Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation

| Réalisé 2018 | Budget accordé en 2019 | Réalisé 2019 | Variation |
|---|---|---|---|
| 51 295 € | 5100 € | 23 686,88 € | 18 586,88 € |

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de 19 152 € soit :

- Les heures de délégations mutualisées et remboursées au prorata du réalisé sur l'année pour un montant de 13 894 €
- Les remboursements liés aux aides à l'embauches pour un montant de 1 117 €
- Régularisation pour absences maladie pour 3 905 €
- Remboursement divers de salaire pour 237 €

### 7.2.3 Total Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables

| Réalisé 2018 | Budget accordé en 2019 | Réalisé 2019 | Variation |
|---|---|---|---|
| 1078,33 € | 1000 € | 2164,42 € | 1164,42 € |

Les autres produits exceptionnels correspondent aux rachats par le concessionnaire de deux véhicules remplacés.

**TOTAL GENERAL DES GROUPES I, II & III DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION**

| Réalisé 2018 | Budget accordé en 2019 | Réalisé 2019 | Variation |
|---|---|---|---|
| 2 183 730,33 € | 2 376 571,00€ | 2 390 974,65€ | 14 403,65 |

## 7.3 Détermination du résultat d'exploitation

Le résultat comptable de l'exercice présente **un excédent de 88 068,44 €**

Compte tenu de la régularisation de la provision de congés payés de **7066,00 €**

La demande de résultat à affecter est **de 95 134,44 €.**

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat administratif en report à nouveau excédentaire en réserve de compensation dans le cadre du CPOM.

# 8 PERSPECTIVES 2020

- Au-delà des éléments de conclusions de chaque entité, « hébergement Trinité », « le placement à domicile » et « le lieu ressource »,
- De la mise en œuvre de la réorganisation du secteur enfance-jeunesse-familles,
- Conformément aux objectifs fixés dans le cadre du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2018-2022,
- Et des orientations stratégiques de la Fondation de Nice,

Il conviendra en 2020 :

- De finaliser les projets de services,
- D'initier et d'expérimenter chaque projet inscrit dans la feuille de route du secteur enfance-jeunesse-familles dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance pour donner corps aux quatre engagements définis pour les enfants et leurs familles,
- De mettre en place un groupe de travail de psychologues volontaires pour réfléchir et mettre en action des pratiques innovantes pour accompagner les traumatismes des enfants victimes de violences, dont les témoins de violences conjugales),
- D'initier l'aménagement d'un espace à la MET pour expérimenter un travail thérapeutique auprès des enfants ayant subi des traumatismes,
- Susciter l'inscription des personnels à des formations CODES, et préparer une journée concernant la thématique des violences sexuelles faites aux enfants,
- Développer les outils du lieu ressource autour de la médiation animale,
- De mettre en œuvre le projet pour une meilleure alimentation avec les cuisiniers, les équipes éducatives et les enfants pour une meilleure alimentation à la MET suite au diagnostic effectué par Apis Mellifera,
- Faire en sorte que les enfants et anciens enfants accompagnés puissent intégrer les équipes.

# ANNEXE

## Extrait du diganostic pour une meilleure alimentation d'Apis Mellifera

## 9- Synthèse de l'Etat des lieux

### Atouts

- L'établissement dispose d'une Cuisine autonome et de cuisiniers qualifiés
- Les locaux sont adaptés au stockage et à la préparation de denrées issues de produits frais
- La familiarisation aux légumes est déjà engagée à travers les activités Potager pédagogique et Composteur
- L'évolution vers une cuisine de meilleure qualité répond globalement aux attentes des équipes.

### Faiblesses

- La politique de maîtrise des dépenses est centrée sur l'achat de denrées transformées (le coût complet d'un repas n'est pas connu) avec une incidence sur la qualité alimentaire.
- Les achats et menus n'intègrent pas les recommandations des Plans Nationaux Nutrition Santé et du GEMRCN.
- L'accompagnement des enfants pour une meilleure alimentation n'est que peu développé

ETAT DES LIEUX
La synthèse

### Opportunités

- Valorisation des personnels de cuisine
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Retour d'expérience favorable des collectivités engagées dans un programme de meilleure qualité alimentaire
- Essor des circuits courts et des produits biologiques
- Le rôle joué par la nutrition sur la santé est de mieux en mieux intégré et soutenu par les pouvoirs publics.
- Augmentation de la prise de conscience environnementale en France

### Menaces

- A long terme, un mauvais conditionnement des pratiques alimentaires des enfants, augmentant le risque d'émergence de pathologies (surpoids et obésité, diabète, addictions,...)(*cf. annexe 5 §5*)
- Impact néfaste des pratiques alimentaires sur l'environnement (*cf. annexe* 3)
- Risque de pénalités pour non suivi de la réglementation (loi Egalim)

## PRECONISATIONS – LES LEVIERS D'ACTION

Les pistes pour **répondre au besoin d'une meilleure qualité alimentaire** sont diversifiées mais complémentaires.

Elles permettent d'organiser la transition vers un approvisionnement alimentaire d'une meilleure qualité, saine et équilibrée, en agissant sur l'environnement, par l'éducation et par l'information.

Avant d'établir un plan d'action, **nous vous recommandons au préalable de recueillir les besoins, les motivations et les craintes de tous les interlocuteurs pour identifier et comprendre les freins au changement, les motivations, et les besoins sur lesquels s'appuyer.**

Le projet pourra être conduit selon une démarche inclusive favorisant l'acceptation de la transition vers de nouvelles pratiques et la bonne prise en compte des besoins.

### Axe 1 – Améliorer la qualité des repas – vers une alimentation plus saine

#### Réviser la politique d'achat

- Accroitre la part de produits non transformés avec un objectif de réduction significatif des sucres, graisses, colorants, édulcorants, adjuvants,…
- Accroitre significativement la part de produits frais
- Accroitre significativement la part de fruits et légumes de saison
- Orienter les achats pour disposer d'une majorité de produits issus de l'agriculture biologique
- Privilégier les circuits courts
- Anticiper les obligations de la loi EGALIM (1er janvier 2022) en introduisant des produits issus de l'agriculture biologique et des produits bénéficiant des labels reconnus : *Au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis en restauration collective dans tous les établissements chargés d'une mission de service public devront compter 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.*
- Eviter l'achat de produits contenant l'additif E 171 (dioxyde de titane-TiO2), qui sera interdit à partir de janvier 2020.

#### Réviser les menus

- S'appuyer sur les recommandations du Haut Conseil à la Santé (HCS) et du GEMRCN et de l'ANSES pour élaborer des menus adaptés :
  - menus réalisés à partir d'un plan alimentaire sur au minimum 20 repas successifs
  - codification précise des apports nutritifs et calorifiques,
  - grammages et recommandations adaptés à la classe d'âge
- Augmenter la part de fruits et légumes frais
- Proposer un menu végétarien, au moins une fois par semaine, à compter du 1er janvier 2020 (loi EGALIM)
- Réviser les goûters, selon les repères édités par l'ANSES (dossier juin 2019) : réduire les boissons sucrées et les pâtisseries-biscuits-gâteaux

*Pour assurer une qualité nutritionnelle et gustative minimale des repas, il convient de consacrer un budget suffisant à l'achat des denrées alimentaires.*
*Les aspects financiers font l'objet de propositions dans l'Axe 2.*

## Axe 2 – Maîtriser les coûts d'une meilleure alimentation

**Déterminer le cout complet d'un repas**

L'analyse des coûts (directs et indirects) permet d'agir sur différents leviers pour mieux les maîtriser et déterminer un budget « denrées alimentaires » maximal, pour chaque repas.

Il est possible d'utiliser les sources ministérielles et étatiques (*cf. Sources et Documentation en annexe 5*), à défaut de disposer des coûts complets de la restauration de l'établissement.

Selon l'Agence BIO, le surcoût du bio se situe autour de 18 %, un chiffre qui diminue toutefois d'année en année, en raison de l'essor de l'agriculture biologique en France.

Ce développement rend possibles des économies d'échelle au sein des filières agricoles et une certaine démocratisation de l'accès aux produits bios. Cependant, certains produits comme les laitages ou la viande bio, significativement plus chers que leurs équivalents habituels, nécessitent une gestion fine des budgets et le recours à des stratégies et logistiques bien éprouvées.

**Compenser le surcoût lié à l'achat de produits de qualité, avec des leviers d'actions qui ont déjà fait leur preuve :**

- Privilégier les produits peu élaborés : à qualité équivalente, un produit brut coûte moins cher
- Respecter la saisonnalité des produits
- Diversifier les sources de protéines, avec moins de protéines animales : réduire les quantités de viande en proposant régulièrement des repas alternatifs ou végétariens. *La loi agriculture et alimentation prévoit qu'à titre expérimental, au plus tard d'ici janvier 2020, les gestionnaires de tous types de restaurants collectifs scolaires (publics ou privés, de toute taille d'effectif) proposent un repas végétarien par semaine, sur une durée de 2 ans ; ceux servant plus de 200 couverts devront établir « un plan pluriannuel de diversification des protéines, incluant des alternatives à base de protéines végétales ».*
- Privilégier les achats en vrac et réduire les petits conditionnements
- Favoriser les achats alternatifs : fruits de petit calibre, légumes « moches », variétés anciennes, pièces moins nobles pour les aliments carnés.

**Réduire le gaspillage alimentaire à tous les niveaux :**

La démarche de réduction du gaspillage alimentaire a permis à des établissements de proposer à même budget une alimentation de qualité biologique, avec des légumes de saison, plus de produits frais, et des circuits courts.

- Ajuster les quantités commandées
- Cuisiner au plus près des effectifs réels
- Adapter les grammages servis au contexte
- Recuisiner les restes (*cf. Axe 3 – s'organiser en interne*)

L'analyse des coûts complets permettra d'explorer des pistes supplémentaires :

**Réduire la facture énergétique :**

- Achat d'équipements et matériels moins énergivores, en cas de remplacement
- Extinction de toute source électrique non nécessaire (éclairage, horlogerie, …)

**Réduire la facture de collecte et traitement des déchets :**

- Achat en vrac, conditionnements plus grands, réduction des emballages individuels
- Généraliser le compostage de tous les biodéchets de l'établissement

**Rationnaliser le coût des produits d'entretien :** des produits alternatifs multifonctions agrées HACCP sont désormais disponibles sur le marché.

**Réduire les consommations d'eau :** sensibilisation au gaspillage, équipements efficaces

## Axe 3 – S'organiser en interne

Manger mieux ce n'est pas uniquement acheter mieux. C'est également intégrer de meilleures pratiques au sein de l'établissement. Elles permettent aussi de valoriser le travail des cuisiniers en leur offrant de nouvelles opportunités.

**Accompagner et former le personnel de restauration aux pratiques nouvelles en cuisine**

- former les acheteurs à l'achat responsable : bien identifier les produits, connaître les filières de production et les technologies culinaires, connaitre l'offre locale de qualité, disposer de connaissances élémentaires sur les besoins nutritionnels (*cf. annexe 4*)
- former les cuisiniers à travailler les protéines végétales, les produits bio ou les produits de saison et bruts (diversité des légumes, des légumineuses, des épices, des préparations)
- Recourir aux services de personnel qualifié en nutrition (nutritionniste, diététicien) pour accompagner la transition : formation du personnel et des enfants, conseil, proposition de trames de menus, animations

**Optimiser les pratiques et la coordination**

- Nommer un référent de projet externe pour accompagner la conduite du changement : identification des besoins, freins, motivations, coordination et suivi des initiatives, renforcement de la transversalité entre la Cuisine et les équipes éducatives, animation des COPIL de suivi
- Mettre en place un COPIL
- Réduire le gaspillage en recuisinant les plats non servis, ou en étudiant la possibilité de présenter les denrées aux enfants au fur et à mesure (cuisiner sur place présente l'avantage de pouvoir exploiter pleinement les cellules de refroidissement et les chambres froides)
- Optimiser les gouters tardifs, pour éviter qu'ils n'entrent en concurrence avec le dîner

- Redéfinir l'usage des frigos et placards dans les réfectoires pour y réduire considérablement les stocks de produits ultra-transformés

**S'inspirer et partager**

- Visiter, expérimenter, bénéficier des retours d'expériences réussies en échangeant avec des collectivités pilote sur la question de l'alimentation (Maison d'Education à l'Alimentation Durable à Mouans Sartoux)
- Se documenter (*cf. Sources et Documentation en annexe 5*),
- Développer des liens avec des partenaires locaux (Agribio06, Programme 06 à table, Projet Alimentaire Territorial PAT) pour soutenir et encourager un système alimentaire durable et une offre locale.

## Axe 4 - Sensibiliser, éduquer, communiquer

*(agir par l'information)*

L'alimentation est une composante essentielle de l'état de santé, mais elle doit également contribuer au bien-être et au plaisir du convive.
La consommation d'aliments « ultra transformés » promue par l'industrie agro-alimentaire, s'est largement développée en France et affecte aussi bien les familles que la restauration collective. Ce mode d'alimentation coupe tout lien entre le consommateur et les aliments bruts, qu'il ne connait plus.

Evoluer vers une alimentation moins transformée nécessite donc la mise en place d'une pédagogie adaptée (initiation, explication, activités ludiques et pratiques) pour que le changement soit perçu positivement, et accepté, par les convives (enfants et adultes).

### Recréer le lien du « mangeur » avec l'alimentation

- Faire découvrir les aliments et leurs caractéristiques (aspect, origine, goût, principaux apports nutritionnels, mode d'utilisation, saisonnalité) : atelier cuisine, visites, menu découverte,...
- Favoriser l'éducation nutritionnelle : composer ou comprendre un menu, expliquer la nécessité de la diversité alimentaire, consommer selon son appétit
- Découvrir l'Agriculture Biologique : visite de lieux de production, discussion et échanges avec les agriculteurs
- Jardiner dans le potager pédagogique pour sensibiliser aux légumes (et à la nature : saisons, biodiversité,...)
- Composter les biodéchets de la restauration

### Partager les connaissances et développer la prise de conscience

- Renforcer le lien entre les cuisiniers, les équipes éducatives et administratives, et les enfants : les cuisiniers, qui disposent d'un savoir-faire reconnu, peuvent jouer un rôle majeur dans la transition : ateliers de cuisine menés conjointement avec les équipes éducatives, menus découverte (spécialités de pays divers, patrimoine culinaire, légumes oubliés, épices,...) ; un éducateur-référent peut également animer
- Associer les enfants au projet, avec un éducateur-référent nommé
- Détailler les menus proposés (origine des aliments, recettes, apports nutritifs,...)
- Associer les parents et familles à la démarche de l'établissement (journées découverte, publication de menus et recettes sur le site internet de l'établissement, livret d'accueil,...) pour une meilleure assimilation et son essaimage.
- Communiquer sur le projet de l'établissement (en interne : reportages, photos ; en externe : presse, organisation de visites,...)